



La Faculté des sciences de l'éducation est la plus importante au Québec. Elle forme des enseignants, éducateurs et formateurs ainsi que des professionnels en développement de carrière et en formation en milieu de travail. Résolument engagée face aux enjeux de la société, la Faculté collabore étroitement avec les établissements d'enseignement et les groupes communautaires. La contribution sociale de ses professeurs reflète l'identité que la Faculté s'est forgée.

DIRECTION

Doyenne, Monique Brodeur
Vice-doyenne à la recherche, Christiane Gohier
Vice-doyen aux études, Moncef Bari

DIRECTION DES DÉPARTEMENTS

Didactique des langues, Marie Nadeau
Éducation et formation spécialisées, Frédéric Legault
Éducation et pédagogie, Jocelyn R. Beausoleil

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Baccalauréats
Développement de carrière (B.A.), Louis Cournoyer
Éducation préscolaire et enseignement primaire (formation initiale) (B.Ed.), Sylvie Viola
Enseignement de l'anglais langue seconde (B.Ed.), Danielle Guenette
Enseignement du français langue seconde (B.Ed.), Danielle Guenette
Enseignement en adaptation scolaire et sociale (B.Ed.), France Dufour
Enseignement en formation professionnelle et technique (B.Ed.), Henri Boudreault
Enseignement secondaire (B.Ed.), Pascal Ndinga :
- formation éthique et culture religieuse, Eve Paquette
- français langue première, Marie-Christine Beaudry
- mathématiques, Denis Tanguay
- science et technologie, Patrick Charland
- sciences humaines/univers social, Mario Bédard

Certificats

Développement de carrière, Louis Cournoyer
Éducation à la petite enfance (formation initiale), Gilles Cantin
Éducation à la petite enfance (perfectionnement), Gilles Cantin
Éducation préscolaire et enseignement primaire (perfectionnement), Sylvie Viola
Enseignement de l'anglais langue seconde, Danielle Guenette
Enseignement du français langue seconde, Danielle Guenette
Formateurs en milieu de travail, Sylvie Ouellet
Intervention éducative en milieu familial et communautaire, Sylvie Ouellet
Soutien pédagogique dans les services de garde éducatifs, Gilles Cantin

Programme court de premier cycle

Formateurs en milieu de travail, Sylvie Ouellet

Les personnes intéressées aux programmes suivants :

- ↳ Concentration et programme court de premier cycle en linguistique appliquée à l'étude de la grammaire, le retrouveront dans le répertoire de la Faculté des sciences humaines.

Baccalauréat en développement de carrière (7344)

Téléphone : 514 987-3627
www.programmes-carrierologie.uqam.ca

Accompagner le développement de carrière pour tous

En favorisant l'intégration de connaissances multidisciplinaires empruntées à l'éducation, à la psychologie, à la gestion des ressources humaines, à l'économie et à la sociologie, le programme d'une durée de trois ans, forme des professionnels qui se consacrent à mettre en valeur les compétences humaines et à établir des relations dynamiques entre l'individu, la formation et le travail.

Plus précisément, le diplômé sera en mesure d'aider les personnes qui en éprouvent le besoin à préparer, à entreprendre, à poursuivre ou à reconsidérer un projet de vie, études/carrière. Il sera habilité, entre autres, à concevoir ou implanter des programmes de formation en employabilité et en insertion socioprofessionnelle qui participeront au développement épanouissant de la carrière et à l'adaptation des individus à leur milieu académique et professionnel.

Bien qu'il prépare adéquatement l'étudiant au marché du travail, le programme donne également accès aux études supérieures, par exemple à la maîtrise en carriérologie.

Grade

- ↳ Bachelier ès arts, B.A.

Scolarité

- ↳ Ce programme comporte 90 crédits.

Particularités

- ↳ L'UQAM est la seule université montréalaise à offrir un programme de premier cycle en développement de carrière.
- ↳ Le programme offre une solide formation théorique jumelée à une pratique d'intervention, développée à l'intérieur de quatre cours de counseling : *Counseling individuel*, *Counseling de groupe*, *Counseling de carrière* et *Counseling en contexte pluriethnique*. L'étudiant sera exposé aux différentes techniques et théories en counseling, développera les habiletés de base et les attitudes requises pour mener à bien un processus d'aide concernant différentes difficultés liées à la relation individu/formation/travail.
- ↳ Des diplômés et des étudiants du baccalauréat en développement de carrière ont formé un Réseau socioprofessionnel. Ils organisent chaque année diverses activités pour favoriser les échanges liés à leurs préoccupations ainsi qu'à leurs projets d'études et de carrière. Ce regroupement aide, entre autres, l'étudiant à constituer son réseautage; à développer des compétences prisées par les employeurs (comme le travail d'équipe, la prise de décision, la planification et l'organisation); et à rencontrer des personnes-ressources pouvant le renseigner sur le marché du travail.

Stage

- ↳ Un stage obligatoire de 40 jours à temps complet permet à l'étudiant de mettre à l'épreuve ses habiletés et ses connaissances, tout en favorisant son réseau de contacts. Ce stage est précédé d'un cours durant lequel l'étudiant réalise une synthèse de ses connaissances et de ses compétences, le préparant ainsi à intégrer avec confiance son milieu de stage. Le stage peut être effectué dans des entreprises privées et dans des organismes tels que la CSST, les Carrefours jeunesse-emploi (CJE), les Centres locaux d'emploi (CLE) et les services externes de main-d'œuvre (SEMO).

Emplois éventuels

- ↳ Secteur de l'éducation : Conseiller en affaires étudiantes, conseiller en emploi et à l'aide financière, conseiller en carriérologie, conseiller en information scolaire et professionnelle, conseiller en reconnaissance des acquis expérimentiels.
- ↳ Organismes et projets communautaires (ex. : CLSC) : Agent de développement, agent de promotion, conseiller en emploi, conseiller en employabilité, conseiller en main-d'œuvre, conseiller en réadaptation professionnelle, coordonnateur.
- ↳ Fonction publique et parapublique (ex. : CLE, CSST) : Agent de prestation du revenu, agent de recrutement, conseiller en carrière, conseiller en formation.
- ↳ Entreprises et firmes-conseil : Analyste des postes de travail, conseiller, bureau de placement, conseiller, programme d'aide aux employés.
- ↳ Traditionnellement employés dans le réseau de l'éducation, les conseillers sont maintenant surtout embauchés par des organismes communautaires, comme les carrefours jeunesse-emploi. On les retrouve aussi dans les centres locaux d'emploi et les services externes de main d'œuvre. C'est dans ces milieux que se retrouvent la majorité des diplômés. D'autres finissants occupent des postes dans des agences de recrutement et de la formation ainsi que dans les services de ressources humaines d'entreprises privées.

- ↳ Le taux de placement des diplômés du baccalauréat en développement de carrière est de 95 %, selon l'enquête Relance menée auprès des diplômés de l'UQAM. Plus du quart des diplômés ayant trouvé un emploi à temps complet l'ont obtenu grâce à leur stage. Les perspectives s'annoncent excellentes pour les prochaines années compte tenu de la situation économique et des préoccupations constantes de la part des individus de réussir leur projet de vie/carrière.

Études de 2^e cycle à l'UQAM

- ↳ Maîtrise en carriérologie
- ↳ Maîtrise en éducation

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Régime d'études
Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Le programme est contingenté.

Capacité d'accueil
Automne 2013 : 130
Les places sont réparties au prorata des demandes d'admission, selon chacune des bases d'admission.

Statistiques d'admission (automne 2012)
Demandes : 278
Refus : 19
Offres d'admission : 259 (93 %)

Test de français écrit
Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

Connaissance de l'anglais
Dans certains cours (obligatoires et optionnels), la réussite exige la compréhension de textes rédigés dans la langue anglaise.

Conditions, méthodes et critères de sélection

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines ou l'équivalent (1).

ou

Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) et avoir réussi le cours *Méthodes quantitatives en sciences humaines* 360-300-91 ou son équivalent. Cette exigence doit être satisfaite, au plus tard, à la fin du premier trimestre suivant l'admission.

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %
- Cote de rendement
Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2012 : 20,00

ou Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, toute forme d'expérience, quelle qu'elle soit, peut être considérée pertinente dans la mesure où elle permet de développer les aptitudes nécessaires pour faire des études universitaires; ces aptitudes sont vérifiées par des tests d'admission, dont les résultats servent également à la sélection des candidats.

Sélection : 100 %
Les candidats admissibles doivent se soumettre à des tests d'entrée :
- connaissances et culture générales (50 %)
- scolapitudes (50 %)
(vous trouverez la description de ces tests dans la section *Informations générales*)

ou Études universitaires

Avoir réussi un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %
- Dossier universitaire
Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2012 : 2,00/4,3

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

- Qualité du dossier scolaire

Remarque pour toutes les bases d'admission

Le tronc commun du programme présuppose que le candidat possède des connaissances élémentaires en méthodes quantitatives. Le candidat qui ne possède pas les connaissances équivalentes à celles qu'on retrouve dans le cours de niveau collégial *Méthodes quantitatives en sciences humaines* MAT 360-300-R devra réussir un cours d'appoint en méthodes quantitatives déterminé par la direction du programme (par exemple, POL1800). Cette exigence doit être satisfaite, au plus tard, à la fin du premier trimestre suivant l'admission.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Bloc I Assises de la discipline

CAR1100 Développement vocationnel I
CAR1110 Développement vocationnel II (CAR1100)

Bloc II Counseling

CAR1700 Counseling individuel : théories, techniques et practicum
CAR2700 Counseling de carrière (CAR1700)
CAR3720 Counseling en contexte pluriethnique (CAR2700; CAR3330)
CAR3750 Counseling de groupe (CAR1700)

Bloc III Psychologie

PSY4090 Psychologie de la personnalité
PSY4110 Psychopathologie descriptive
CAR1000 Développement du concept de soi et de l'identité

Bloc IV Éducation

FPE1060 Orientation et système scolaire québécois
FPE2240 Apprentissage, épistémologie et éducation
CAR2600 Élaboration et animation d'activités de formation en carriérologie

Bloc V Psychométrie

CAR2500 Instruments de mesure d'aptitudes et d'intérêts
PSY1282 Psychométrie et évaluation par les tests (PSY1300)

Bloc VI Environnement

ECO2431 Économie du marché du travail
ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1610 Fondements en organisation du travail (ORH1600)
CAR1200 Dimensions humaines du travail
Cours au choix parmi les deux suivants :
SOC1400 Dynamique des problèmes sociaux contemporains
ou le cours
ASC4500 Développement professionnel dans le contexte socioéducatif contemporain

Bloc VII Employabilité

CAR1650 Documentation et classification
CAR2620 Méthodes dynamiques de recherche d'emploi
CAR3330 Validation des acquis, bilan de compétences et planification de carrière

Bloc VIII Formation pratique

CAR3900 Atelier de synthèse et de préparation aux stages
CAR3901 Stage 1 : Activités professionnelles obligatoires (6 cr.)
CAR3902 Stage 2 : Activités professionnelles optionnelles (6 cr.)

Bloc IX Recherche

PSY1300 Méthodes et schémas quantitatifs en psychologie
CAR3400 Introduction aux méthodes de recherches qualitatives
FPE2800 Initiation à l'évaluation de programmes et de projets en carriérologie

Bloc X Cours libres

Deux cours au choix
ou cours stage II (6 crédits)

Accréditation professionnelle

Pour devenir conseiller d'orientation et être reconnu par l'Ordre professionnel des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ), l'étudiant doit après avoir réussi son baccalauréat, poursuivre ses études à la maîtrise en carriérologie.

Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (formation initiale) (7593)

Téléphone : 514 987-3617

www.education.uqam.ca

Préparer l'avenir

Ce programme de quatre années forme des enseignants professionnels aptes à travailler avec des élèves de niveau préscolaire et primaire.

Remarque : Un protocole d'entente, signé en 1999, sur la mobilité de la main-d'œuvre au Canada, permet à un diplômé d'enseigner dans les autres provinces canadiennes. Il doit en demander l'autorisation au ministère de l'Éducation de la province concernée.

Grade

↳ Bachelier en éducation, B.Ed.

Scolarité

↳ Ce programme comporte 120 crédits.

Particularités

- ↳ Le programme accorde une grande importance à la culture à l'école, aux particularités de l'école montréalaise pluriethnique, à l'atteinte des compétences professionnelles.
- ↳ Le programme valorise la formation pratique tout en mettant l'accent sur les savoirs théoriques. Le lien théorie-pratique est consolidé par des formules pédagogiques diverses lors de quatre cours-séminaires obligatoires (un par année). Il favorise également le développement d'une pensée critique qui aidera le futur enseignant à bien comprendre les enjeux de l'école montréalaise, pluriethnique et culturelle du troisième millénaire.
- ↳ La multidisciplinarité de la formation est assurée par des professeurs, des chargés de cours et des superviseurs de treize départements : éducation et pédagogie, linguistique, éducation et formation spécialisée, mathématiques, kinanthropologie, arts visuels, danse, musique, théâtre, sciences des religions, psychologie, études littéraires et sciences juridiques.
- ↳ L'encadrement des étudiants est une priorité du programme. Il est assuré, pour la formation pratique, par les superviseurs de stage et les professeurs invités du programme et, pour les cours disciplinaires, par les professeurs et chargés de cours des divers départements.
- ↳ Dès la première année universitaire, l'étudiant entame une série de quatre stages intensifs, obligatoires et non rémunérés, en milieu scolaire. Ces stages se dérouleront sur les quatre années de formation à raison d'un stage par année. Chaque stage est précédé d'un cours préparatoire. Les deux premiers stages sont de 30 jours; le troisième, de 37 jours et le quatrième, de 45 jours.
- ↳ En troisième année, l'étudiant s'inscrit à l'un des stages thématiques offerts. Tout en poursuivant sa formation, il peut alors réaliser des projets particuliers, par exemple : des exercices pratiques d'animation; des activités adaptées à la vie de la classe et au projet en cours; une analyse réflexive; ou une intervention favorisant le développement et les apprentissages des élèves. Dans ce cadre, un étudiant pourrait choisir de réaliser un stage à l'étranger - une option exclusive à l'UQAM. Au cours des dernières années, des stages d'enseignement ont été effectués, entre autres, en Australie, en Thaïlande, en France, en Belgique, au Sénégal et en Espagne.
- ↳ Dès la première année de formation, les étudiants seront amenés à élaborer un dossier professionnel (portfolio).
- ↳ La Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM est la plus importante au Québec; elle forme près de 25 % des enseignants du Québec.
- ↳ La direction du programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique en lien avec l'éducation. Certains trimestres pourront ainsi être allégés, mais la durée totale des études ne pourra pas être réduite en raison du cheminement par cohorte de ce programme avec stages.
- ↳ Les étudiants doivent respecter une grille de cheminement qui leur est donnée à l'entrée dans le programme.

Stage

Dans le cadre de leur baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (formation initiale), les étudiants réalisent quatre stages (un par année universitaire et à chacun des cycles) dans l'ordre suivant :

- DDM1500 : Stage d'enseignement 1 (primaire) : Sensibilisation à la réalité scolaire et à la relation enseignant-élèves (5 crédits)
- DDM2500 : Stage d'enseignement 2 (préscolaire) : Construction de repères pédagogiques et culturels (5 crédits)
- DDM3500 : Stage d'enseignement 3 (primaire) : Intervention pédagogique et développement professionnel (6 crédits)

ou

- DDM3510 : Stage d'enseignement 3 (primaire) : Intervention pédagogique et développement professionnel hors Québec (6 crédits)
- DDM4500 : Stage d'enseignement 4 (primaire) : Préinsertion professionnelle (9 crédits)

Emplois éventuels

- Enseignant au préscolaire et au primaire (réseau public ou privé)
- Conseiller pédagogique.
- Le secteur de l'éducation présente de bonnes perspectives pour qui se destine à l'enseignement. À court terme, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport prévoit même un problème de recrutement d'enseignants dans certaines matières.

Études de 2^e cycle à l'UQAM

- Programme court en administration scolaire
- Programme court en éducation relative à l'environnement
- Programme court en enseignement adapté en classe ordinaire du primaire
- Programme court en orthodidactique des mathématiques
- Programme court en prévention et concertation enseignant-parents
- Programme court ou DESS en didactique des langues
- DESS en gestion de l'éducation
- DESS en intervention éducative auprès des élèves avec un trouble envahissant du développement
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en didactique des langues
- Maîtrise en orthopédagogie

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Régime d'études

Le programme doit être suivi à temps complet.

Le programme est contingenté.

Capacité d'accueil

Automne 2013 : 250

La répartition des places est au prorata des candidatures selon chacune des bases d'admission.

Statistiques d'admission (automne 2012)

Demandes : 1 123

Refus : 537

Offres d'admission : 584 (52 %)

Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du MELS ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*).

Voir aussi les Règlements pédagogiques /extrait(s).

Conditions, méthodes et critères de sélection

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100%

- Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2012 : 25,00

ou

Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir agi comme intervenant pendant au moins six mois à temps complet ou l'équivalent de 360 heures à temps partiel, dans un organisme qui œuvre auprès d'enfants d'âge préscolaire ou primaire. L'expérience de travail doit avoir un lien avec l'intention de devenir enseignant.

Sélection : 100 %

Tests :

- connaissances et culture générales (50 %)

- scolapitudes (50 %)

(vous trouverez la description de ces tests dans la section *Informations générales*).

ou

Études universitaires

Avoir réussi un minimum de 15 crédits de niveau universitaire en éducation avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 au moment du dépôt de la demande d'admission (avant le 1^{er} mars).

ou

Avoir réussi un minimum de 30 crédits de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission (avant le 1^{er} mars).

Sélection : 100 %

- Dossier scolaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2012 : 3,10/4,3

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

- Qualité du dossier scolaire

Remarques pour toutes les bases d'admission : Les étudiants qui se verront accorder des reconnaissances d'acquis pour certains cours du programme ne pourront raccourcir la durée totale de leurs études qui est établie à quatre ans, soit un stage par année universitaire. Il est également à noter qu'aucun stage réalisé dans un autre programme ne peut faire l'objet d'une demande de reconnaissance d'acquis et qu'aucune expérience d'enseignement ne peut être considérée équivalente à un stage du programme.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours sont de 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Première année : 30 crédits

| | |
|---------|---|
| ASS2067 | Élèves à risque, en situation de handicap, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage |
| DDD1210 | Didactique générale et modèles d'enseignement au primaire |
| DDD3410 | Didactique de l'univers social (sciences humaines) au préscolaire et au primaire (4 cr.) |
| DDL2735 | Didactique de l'oral au préscolaire et au primaire |
| DDM1600 | Stage d'enseignement I : sensibilisation à la réalité scolaire et à la relation enseignants-élèves (DDD1210; DDM1650) |
| DDM1650 | Activité intégratrice d'insertion (2 cr.) |
| FPE3050 | Organisation de l'éducation au Québec |
| LIN1611 | Analyse grammaticale du français écrit 1 |
| MAT1011 | L'activité mathématique |
| MOR5090 | Éthique et culture religieuse au primaire |

Deuxième année : 30 crédits

| | |
|---------------------------------|--|
| ASC2047 | Éducation et pluriethnicité au Québec |
| ASS2063 | Intégration scolaire et modèles d'intervention |
| DDD1100 | Organisation de l'environnement pédagogique au préscolaire |
| DDD2100 | Ateliers, activités, projets et jeux en classe préscolaire (DDD1100) |
| DDM2600 | Stage d'enseignement 2 : construction de repères pédagogiques et culturels (4 cr.) (DDD1100; DDM1600; DDM2650) |
| DDM2650 | Activité intégratrice de réflexion (1 cr.) (DDD1100; DDM1600; DDM1650) |
| DDM2655 | Portfolio de développement professionnel et culturel 1 (1 cr.) (DDM1600; DDM1650) |
| FPE2250 | Développement intégral de l'élève et épistémologie de l'éducation |
| KIN5511 | Éducation motrice de l'enfant de quatre à onze ans |
| MAT1026 | Didactique de l'arithmétique au primaire (MAT1011) |
| Un cours du bloc 1 (3 crédits). | |

Troisième année : 32 crédits

| | |
|-------------|---|
| ASS6826 | Dépistage des difficultés en lecture et en écriture et interventions dans la classe ordinaire (DDL4735) |
| ou le cours | |
| ASS6834 | Difficultés d'apprentissage en mathématiques en classe ordinaire (MAT2027) |
| DDD2210 | Organisation pédagogique et relation éducative au primaire |
| DDD3511 | Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire (MAT1026; MAT2027) |
| DDL3735 | Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire (DDL2735) |
| DDL5735 | L'écriture et sa didactique au préscolaire et au primaire (4 cr.) (DDL2735) |
| DDM3551 | Activité intégratrice de développement critique (1 cr.) (DDM3600 ou DDM3510) |
| DDM3600 | Stage d'enseignement 3 : intervention pédagogique et développement professionnel (6 cr.) (DDM2600; DDM2650) |
| ou le cours | |
| DDM3510 | Stage d'enseignement 3 : Intervention pédagogique et développement professionnel hors Québec (6 cr.) (DDM2600; DDM3509) |
| FPE2150 | Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire |
| FPE4511 | Évaluation des apprentissages au primaire |
| MAT2027 | Didactique de la géométrie et de la mesure au primaire (MAT1026) |

Quatrième année : 28 crédits

| | |
|-------------|---|
| ASS6826 | Dépistage des difficultés en lecture et en écriture et interventions dans la classe ordinaire (DDL4735) |
| ou le cours | |
| ASS6834 | Difficultés d'apprentissage en mathématiques en classe ordinaire (MAT2027) |
| DDD3651 | Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement |
| FPE4952 | Initiation à l'utilisation de la recherche en éducation pour l'actualisation des interventions pédagogiques |
| DDM410X | Projets pédagogiques et ressources du milieu (DDM3600 ou DDM3510; DDM3551) |
| DDM4600 | Stage d'enseignement 4 : préinsertion professionnelle (8 cr.) (DDM3600; DDM3510) |
| DDM4650 | Activité intégratrice de synthèse (1 cr.) (Concomitant : DDM4600) |
| DDM4655 | Portfolio de développement professionnel et culturel 2 (1 cr.) (DDM3600 ou DDM3510; DDM3551) |

Un cours du bloc 2

Un cours du bloc 3

Bloc 1 Didactique des arts

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

| | |
|---------|--|
| APL1240 | Didactique de l'expression plastique au primaire |
| ETH5002 | Didactique de l'art dramatique au préscolaire et au primaire |
| DAN4111 | La danse au préscolaire/primaire |

ou tout autre cours pertinent, du domaine des arts, choisi avec l'accord de la direction du programme.

Les cours non choisis pourront faire partie du Bloc 3.

Bloc 2 Développement psychosocial et affectif

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

| | |
|---------|---|
| ASS1801 | Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire I |
| DDM3509 | Cours préparatoire au projet de stage hors Québec (DDM2600) |
| JUR1028 | Les jeunes et la loi |
| ASS1900 | Développement socioaffectif et socialisation scolaire |
| PSY2626 | Psychologie du développement de l'enfant de zéro à douze ans |
| PSY3520 | Affectivité, motivation et apprentissage (ASS1900 ou PSY2626) |

ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

Bloc 3 Choix de profil

Un cours parmi les profils suivants (3 crédits) :

Univers personnel et social

| | |
|---------|---|
| DDD3701 | Didactique de la philosophie pour enfants au préscolaire et au primaire |
| DDM3511 | Stage hors Québec : Synthèse et communication (DDM3510) |
| KIN3345 | Éducation à la santé et au bien-être au primaire |

Les arts

| | |
|---------|---|
| HAR4050 | Histoire de l'art et pédagogie culturelle |
| MUS5731 | Didactique de la littérature musicale |

ou tout autre cours pertinent du bloc 1, choisi avec l'accord de la direction du programme.

Littérature et créativité

| | |
|---------|---|
| LIT2107 | Littérature de langue française destinée aux élèves du primaire |
|---------|---|

Mathématiques, sciences et technologies

| | |
|---------|--|
| MAT3019 | Mathématiques et civilisations pour l'enseignement des mathématiques au primaire |
|---------|--|

ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

Règlements pédagogiques / extrait(s)

Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique no 21 sur la langue française de l'UQAM, les programmes conduisant à l'obtention d'une autorisation d'enseigner sont assujettis à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Les facultés de l'UQAM ayant sous leur responsabilité les programmes de formation à l'enseignement souscrivent entièrement à la vision du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en ce qui a trait à l'exigence de qualité des compétences en français écrit et en français oral. Elles ont l'obligation de suivre les directives du MELS quant à la reconnaissance des tests de certification en français.

Le règlement de l'UQAM concernant les exigences linguistiques en français écrit et oral pour les programmes de formation à l'enseignement se trouve à l'adresse suivante : www.cpfe.uqam.ca/reglements.htm.

Autorisation d'enseigner

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde (7176)

Téléphone : 514 987-3641
www.education.uqam.ca

Donner accès à la langue des échanges

Ce baccalauréat de quatre ans vise à former des enseignants spécialistes de l'enseignement de l'anglais langue seconde aux niveaux primaire et secondaire, ainsi qu'auprès de diverses clientèles adultes. Il mène à l'obtention du brevet d'enseignement du Québec. Il ouvre aussi la voie à des études de cycles supérieurs en didactique des langues. Les cours du programme sont axés sur l'acquisition de connaissances et le développement de compétences en lien avec la langue anglaise, la didactique des langues secondes et la psychopédagogie. Le programme comporte un stage en milieu scolaire par année.

Grade

↳ Bachelier en éducation, B.Ed.

Scolarité

↳ Ce programme comporte 120 crédits.

Particularités

- ↳ L'UQAM offre une formation qui prépare à l'enseignement au primaire et au secondaire. L'étudiant ainsi formé pourra donc choisir en connaissance de cause le niveau d'enseignement qui lui convient le mieux. Il pourra même, dans certains cas, enseigner aux adultes.
- ↳ Le programme comprend des cours spécialisés sur les classes régulières, les classes enrichies et les classes intensives.

- Il comprend une composante technologique importante qui permet aux futurs enseignants d'être à l'aise avec les TIC en salle de classe.
- La formation est donnée par des professeurs spécialisés en enseignement de l'anglais langue seconde. Elle est enrichie par leurs multiples activités de recherche.
- Soixante-quinze pour cent de la formation se donne en anglais. Les étudiants ont ainsi la chance de parfaire leurs compétences en anglais tout en se formant à l'enseignement.
- Le contexte francophone de l'UQAM et les cours donnés en français permettent aux étudiants anglophones d'améliorer leurs compétences en français pour ainsi être en mesure de mieux s'intégrer à l'école québécoise francophone lors de leur embauche comme enseignants d'anglais langue seconde. L'exposition au français leur permet aussi d'améliorer leurs connaissances de cette langue afin de pouvoir réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE), exigence qui s'applique à tous les futurs enseignants des commissions scolaires francophones du Québec, même ceux de l'anglais langue seconde.
- La didactique occupe une place importante dans le programme. Les quatorze cours qui lui sont consacrés englobent notamment l'écriture, la lecture, l'oral et la grammaire.

Stage

- La formation comporte de quatre à cinq stages (selon que l'étudiant choisit de faire un stage long de neuf semaines ou deux stages plus courts, respectivement de cinq et de quatre semaines, en dernière année). Un stage peut être réalisé à l'étranger en dernière année (des étudiants font régulièrement des stages au Mexique et en Argentine, ainsi que dans d'autres pays).
- Conditions sur les stages :
Pour pouvoir s'inscrire à un stage, l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 2 sur 4,3 et avoir réussi les cours préalables (voir aussi les conditions particulières d'accès). Aucun étudiant ne peut faire deux stages dans la même école. Tous les étudiants doivent faire au moins un stage en classe régulière et un en anglais intensif ou en anglais enrichi. Le premier stage se fait obligatoirement au primaire et le deuxième stage au secondaire.

Emplois éventuels

- Enseignant au primaire et au secondaire
- Enseignant aux adultes
- Le taux de placement des finissants de l'UQAM atteint 100 %. Il existe une pénurie d'enseignants qualifiés en enseignement de l'anglais langue seconde. Ce domaine de l'enseignement ouvre aussi d'excellentes perspectives d'emploi dans les autres provinces et territoires canadiens, ainsi qu'à l'international

Études de 2^e cycle à l'UQAM

- Programme court de deuxième cycle, DESS ou maîtrise en didactique des langues
- DESS en intervention pédagogique
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en orthopédagogie

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Régime d'études

Le programme peut être suivi à temps complet seulement.

Le programme est contingenté.

Capacité d'accueil

Automne 2013 : 50

Statistiques d'admission (automne 2012)

Demandes : 219

Refus : 179

Offres d'admission : 40 (18 %)

Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du MELS ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*).

Test d'anglais

Tous les candidats doivent passer un test d'anglais avant leur admission au programme. Toute personne qui ne se présente pas au test est considérée comme y ayant échoué et ne sera donc pas admise au programme. Pour réussir le test, les candidats doivent démontrer qu'ils ont atteint un niveau avancé d'anglais écrit et oral (note de 75 % et plus).

Le test comprend deux volets, un écrit et l'autre oral, et évalue la syntaxe, la morphologie, le lexique, la structure et la logique de la production écrite et orale du candidat. Tous les candidats doivent réussir chacun des volets avec une note de 75 % pour être admis au programme. (Voir aussi les règlements pédagogiques particuliers/extraits)

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit avoir une compétence langagière d'un niveau équivalent ou égal à celui des locuteurs d'origine.

Conditions, méthodes et critères de sélection

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

- Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2012 : s.o.

ou

Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente (exemples : monitorat en anglais, travail auprès des jeunes, tutorat ou aide aux devoirs) d'au moins 150 heures au sein d'un organisme privé ou public (exemples : centre jeunesse, centre de service d'aide aux devoirs, organismes d'aide aux jeunes).

Sélection : 100 %

ou

Études universitaires

Avoir réussi un minimum de cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire avec une moyenne supérieure à 2,8 sur 4,3 au moment du dépôt de la demande d'admission ou

Avoir réussi un minimum de 30 crédits (10 cours) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

- Dossier scolaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2012 : s.o.

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

- Qualité du dossier scolaire

Remarques particulières :

Un cheminement particulier est prévu pour les candidats ayant réussi les tests d'admission et possédant : 1) un diplôme universitaire d'une université étrangère lui donnant un permis d'enseignement de l'anglais langue seconde et 2) une expérience d'enseignement de l'anglais langue seconde d'au moins deux ans, dûment attestée.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Tronc commun en psychopédagogie (21 crédits) :

Les six cours suivants (18 crédits) :

ASC1500 Gestion de la classe

ASC2047 Éducation et pluriethnicité au Québec

ASS2051 Enfants en difficulté d'adaptation

FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec

PSY2634 Psychologie du développement : période de latence et adolescence

PSY3501 Psychologie de l'apprentissage en milieu scolaire

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ASS2835 Pédagogies différenciées

EFA4626 Stratégies pédagogiques à l'éducation des adultes en milieu scolaire

FPE4530 Évaluation des apprentissages

FPE2240 Apprentissage, épistémologie et éducation

FPE4250 Éducation, épistémologie et métacognition

Le cours suivant portant sur les contextes et apprenants de langues secondes (3 crédits) :

LIN3345 Second Language Acquisition (LIN1130)

Formation disciplinaire en langue (27 crédits) :

Les huit cours suivants (24 crédits) :

| | |
|---------|---|
| LIN1130 | Language Awareness for ESL Teachers |
| DDL1131 | Teaching Pronunciation to ESL Learners (Prerequisite : LIN1130) |
| LIN1132 | English Academic Research and Writing |
| LIN1133 | Advanced English Grammar |
| DDL2233 | Teaching Grammar 1 (Prerequisites : LIN1130; LIN1133) |
| LIT1995 | Canadian and American Culture |
| LIT2130 | Young People's Literature |
| LIT4545 | Survey of English Literature |

Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

| | |
|---------|---|
| LIN2442 | Traduction et stylistique comparée du français et de l'anglais |
| LIN3375 | History of the English Language |
| LIN3465 | Le bilinguisme |
| LIN4003 | An Overview of English Language Varieties and Cultures (Prerequisite : LIN1325) |

Formation en didactique de la discipline (36 crédits) :

| | |
|---------|---|
| DDL1232 | Teaching Oral Comprehension and Production in ESL |
| DDL1480 | Les grandes tendances en didactique des langues |
| DDL2131 | Communication Technologies in the Teaching of ESL |
| DDL2236 | Teaching Vocabulary to Second Language Learners (Prerequisite : LIN1130) |
| DDL2239 | Teaching Written Comprehension and Production in ESL (Prerequisite : LIN1133) |
| DDL3134 | Evaluation in ESL (Prerequisite : LIN3345) |
| DDL3137 | Teaching Grammar 2 (LIN1133; DDL2233) |
| DDL3231 | Critical Evaluation and Creation of Teaching Material in ESL (Prerequisite : DLS1102) |
| DDL3334 | Teaching ESL : Texts (Prerequisites : DDL2239; DDL1232) |
| DDL3338 | Teaching ESL - Language Arts (Prerequisite : LIT2130 ou LIT4545) |
| LIN4128 | Teaching English as a Second Language to Adults |
| DDL5310 | Intensive Teaching of English (Prerequisite : DDL1480) |

Formation pratique (30 crédits) :

Les sept cours suivants (28 crédits) :

| | |
|---------|--|
| DLS1001 | Becoming an ESL Teacher : an Introduction to the Profession |
| DLS1102 | Internship 1 : Introduction to Teaching English as a Second Language (2 cr.) (DLS1001) |
| DLS2003 | Preparation for Internship 2 : ESL at the Primary Level (2 cr.) (DLS1102) |
| DLS2103 | Internship 2 : ESL at the Primary Level (5 cr.) (DLS1102) |
| DLS3005 | Preparation for Internship 3 : ESL at the Secondary Level (2 cr.) (DLS2103) |
| DLS3105 | Internship 3 : ESL at the Secondary Level (5 cr.) (DLS2103) |
| DLS4308 | Internship 4c : ESL at the Primary and the Secondary Levels (9 cr.) (DLS3105) |

Note : Le stage 4c peut être remplacé par une combinaison de stages courts selon la formule suivante pour un total de 9 crédits :

| | |
|---------|---|
| DLS4418 | Internship 4d : ESL at the Primary or Secondary Levels outside Quebec (4 cr.) (DLS3105) |
| DLS4108 | Internship 4a : ESL at the Primary or the Secondary Level (5 cr.) (DLS3105) |
| DLS4208 | Internship 4b : ESL in Adult Education (4 cr.) (DLS3105; LIN4128) |

Les deux cours suivants (2 crédits) :

| | |
|---------|--|
| DLS4018 | Portfolio presentation : mid-program (1 cr.) (DLS2103) |
| DLS4028 | Portfolio presentation : end of program (1 cr.) (DLS3105; DLS4018) |

Un cours libre (3 crédits).**Règlements pédagogiques / extrait(s)**

Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique no 21 sur la langue française de l'UQAM, les programmes conduisant à l'obtention d'une autorisation d'enseigner sont assujettis à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Les facultés de l'UQAM ayant sous leur responsabilité les programmes de formation à l'enseignement souscrivent entièrement à la vision du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en ce qui a trait à l'exigence de qualité des compétences en français écrit et en français oral. Elles ont l'obligation de suivre les directives du MELS quant à la reconnaissance des tests de certification en français.

Le règlement de l'UQAM concernant les exigences linguistiques en français écrit et oral pour les programmes de formation à l'enseignement se trouve à l'adresse suivante : www.cpef.uqam.ca/reglements.htm.

Autorisation d'enseigner

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site Web suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

Baccalauréat en enseignement du français langue seconde (7177)

Téléphone : 514 987-3641

Accueillir de nouveaux locuteurs

Ce baccalauréat de quatre ans vise à former des enseignants spécialistes de l'enseignement du français langue seconde aux niveaux primaire et secondaire, ainsi qu'auprès de diverses clientèles. Il mène à l'obtention du brevet d'enseignement du Québec. Il ouvre aussi la voie à des études de cycles supérieurs en didactique des langues. Les cours du programme sont axés sur l'acquisition de connaissances et le développement de compétences en lien avec la langue française, la didactique des langues secondes et la psychopédagogie. Le programme comporte un stage en milieu scolaire par année.

Grade

↳ Bachelier en éducation, B.Ed.

Scolarité

↳ Ce programme comporte 120 crédits.

Particularités

- ↳ L'UQAM offre une formation qui prépare à l'enseignement au primaire et au secondaire. L'étudiant ainsi formé pourra donc choisir en connaissance de cause le niveau d'enseignement qui lui convient le mieux.
- ↳ Le programme comprend des cours spécialisés sur les classes régulières (de base) et les classes d'immersion en français, ainsi que sur les classes d'accueil (pour les nouveaux arrivants) et la francisation des adultes. Plusieurs contextes d'enseignement s'offrent ainsi aux futurs enseignants, dont l'option de devenir un spécialiste ou un enseignant titulaire de classe du primaire en immersion.
- ↳ La formation comprend une composante technologique importante qui permet aux futurs enseignants d'être à l'aise avec les TIC en salle de classe.
- ↳ La formation est donnée par des professeurs spécialisés en enseignement du français langue seconde. Elle est enrichie par leurs multiples activités de recherche.
- ↳ La didactique occupe une place importante dans le programme. Les quinze cours qui lui sont consacrés englobent notamment l'écriture, la lecture, l'oral et la grammaire.

Stage

- ↳ La formation comporte de quatre à cinq stages (selon que l'étudiant choisit de faire un stage long de neuf semaines ou deux stages plus courts, respectivement de cinq et de quatre semaines, en dernière année). Un stage peut être réalisé à l'étranger en dernière année (des étudiants font régulièrement des stages au Mexique et en Argentine, ainsi que dans d'autres pays).
- ↳ Conditions sur les stages : Pour pouvoir s'inscrire à un stage, l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 2,0 sur 4,3 et avoir réussi les cours préalables (voir aussi les conditions particulières d'accès). Aucun étudiant ne peut faire deux stages dans la même école. Tous les étudiants doivent faire au moins un stage en classe régulière et un stage en classe d'immersion ou d'accueil. Le premier stage se fait obligatoirement au primaire et le deuxième stage au secondaire. Voir également les descripteurs des cours.

Emplois éventuels

- Enseignant au niveau primaire et secondaire (privé ou public), enseignant aux adultes.
- Le taux de placement des finissants de l'UQAM atteint 100 %. Il existe une pénurie d'enseignants qualifiés en enseignement du français langue seconde. Ce domaine de l'enseignement ouvre aussi d'excellentes perspectives d'emploi dans les autres provinces et territoires canadiens, ainsi qu'à l'international.

Études de 2^e cycle à l'UQAM

- Programme court de deuxième cycle, DESS ou Maîtrise en didactique des langues
- DESS en intervention pédagogique
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en orthopédagogie

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Régime d'études

Tous les candidats doivent suivre ce programme à temps complet et selon le cheminement prescrit par la direction du programme.

Le programme est contingenté.

Capacité d'accueil

Automne 2013 : 90

Statistiques d'admission (automne 2012)

Demandes : 281
Refus : 73
Offres d'admission : 208 (74 %)

Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du Ministère ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*).

Voir aussi les Règlements pédagogiques particuliers/extraits.

Test d'anglais

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences de niveau intermédiaire en anglais, compétences attestées par l'une ou l'autre des conditions suivantes : succès aux exigences en anglais requises pour l'obtention du DEC dans un cégep francophone depuis 1995 ou succès au test d'anglais du Département de didactique des langues de l'UQAM. Ce dernier est un test à deux volets, lecture et écriture, et une note de 70 % est exigée à chaque volet. Sont considérés avoir satisfait à l'exigence de l'anglais les personnes détenant un DEC dans un cégep anglophone ou un grade d'une université anglophone.

Conditions, méthodes et critères de sélection

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

- Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2012 : 18,80

ou

Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente (exemples : monitorat en français, travail auprès des jeunes, tutorat ou aide aux devoirs) d'au moins 150 heures au sein d'un organisme privé ou public (exemples : centre jeunesse, centre de service d'aide aux devoirs, organismes d'aide aux jeunes).

Sélection : 100 %

ou

Études universitaires

Avoir réussi un minimum de cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission avec une moyenne supérieure à 2,8 (ou l'équivalent), ou

Avoir réussi un minimum de 30 crédits (10 cours) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

- Dossier scolaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2012 : 2,00/4,3

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

- Qualité du dossier scolaire

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Tronc commun en psychopédagogie (21 crédits) :

Les six cours suivants (18 crédits) :

ASC1500 Gestion de la classe
ASC2047 Éducation et pluriethnicité au Québec
ASS2051 Enfants en difficulté d'adaptation
FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec
PSY2634 Psychologie du développement : période de latence et adolescence
PSY3501 Psychologie de l'apprentissage en milieu scolaire

Un cours complémentaire parmi les suivants (3 crédits) :

ASS2835 Pédagogies différenciées
EFA4626 Stratégies pédagogiques à l'éducation des adultes en milieu scolaire
FPE2240 Apprentissage, épistémologie et éducation
FPE4250 Éducation, épistémologie et métacognition
FPE4510 Évaluation des apprentissages au primaire

Formation disciplinaire en langue (18 crédits) :

Les cinq cours suivants (15 crédits) :

LIN1400 À la découverte du langage
LIN1613 Grammaire pour l'enseignement du français langue seconde (LIN1400)
DDL3450 Description du français et enseignement (LIN1400)
LIT1608 Corpus québécois
LIT2120 Littérature pour la jeunesse et didactique
Un cours complémentaire parmi les suivants (3 crédits) :
COM3030 La communication interculturelle : une introduction
LIN2442 Traduction et stylistique comparée du français et de l'anglais
LIN2662 La pragmatique du langage
ou
LIN3001 Le langage et ses usages
LIN3465 Le bilinguisme
LIN4330 Démolinguistique du français et groupes allophones
LIN6420 Histoire du français, français du Québec et enseignement

Contextes et apprenants de langues secondes (3 crédits) :

LIN3441 Acquisition d'une langue seconde (LIN1400)

Formation en didactique de la discipline (45 crédits) :

Le cours suivant (3 crédits) :

DDL1480 Les grandes tendances en didactique des langues

Première discipline : français langue seconde (24 crédits) :

DDL1140 Didactique du français langue seconde : compréhension et production orales (ou concomitant : LIN1400 ou LIN1631)
DDL2242 Didactique de la lecture en français langue seconde (LIN1400 ou DDL1140)
DDL2243 Didactique de l'écriture en français langue seconde (LIN1400 ou LIN1612 ou LIN1613 ou LIN2009)
DDL2244 Évaluation des compétences en français langue seconde (LIN1400 ou DDL1140)
DDL3145 Didactique du français langue seconde : grammaire (LIN1612 ou LIN1613 ou LIN2009)
DDL3146 Étude et élaboration de matériels didactiques en français langue seconde (DDL1480)
DDL4147 Didactique du français langue seconde : textes (DDL2243)

Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (7088-7089)

Téléphone : 514 987-7771

Ce programme comporte deux profils :

- Intervention au préscolaire-primaire : 7088
- Intervention au secondaire : 7089

Le nom des profils figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

Donner toutes les chances de réussir

Le programme forme des enseignants au préscolaire-primaire ou au secondaire aptes à intervenir auprès des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

La formation, d'une durée de quatre ans, mise sur la cohérence et la continuité des apprentissages, quel que soit le profil choisi. La première année familiarise l'étudiant avec l'ensemble de la profession ainsi qu'avec la réalité scolaire. Elle se termine par un stage de 24 jours dans le cadre du profil intervention au préscolaire-primaire ou de huit jours pour le profil intervention au secondaire. La deuxième année initie l'étudiant à l'intervention pédagogique et à l'enseignement en adaptation scolaire. Elle s'achève par un stage de 28 jours ou de 35 jours, selon le profil, en classe spéciale. La troisième année, qui comporte un stage à l'automne de 32 ou de 35 jours, selon le profil, est consacrée aux apprentissages théoriques et pratiques en orthopédagogie et en orthodidactique.

Enfin, l'étudiant intègre la vie professionnelle en étant affecté à la même classe durant une bonne partie de la quatrième année (stage de 56 ou de 62 jours, selon le profil).

Remarque : Trois appellations sont actuellement employées pour désigner ce qui est généralement considéré comme un seul et même champ d'études : orthopédagogie, adaptation scolaire et adaptation scolaire et sociale. Toutes réfèrent à l'enseignement auprès d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Grade

- ↳ Bachelier en éducation, B.Ed.

Scolarité

- ↳ Ce programme comporte 120 crédits.

Particularités

- ↳ Ce programme professionnel prépare l'étudiant :
 - À enseigner, en tant qu'enseignant titulaire d'une classe spéciale, à des élèves ayant des besoins particuliers;
 - À jouer un rôle de prévention et de soutien auprès de l'élève ainsi qu'auprès de l'enseignant, à l'intérieur de la classe (régulière ou spécialisée) ou de l'école;
 - À agir à titre de personne-ressource en adaptation scolaire et sociale, travaillant avec les parents de même qu'avec les autres intervenants des milieux scolaire et communautaire.
- ↳ Le programme vise à former des enseignants capables de s'inspirer des résultats récents de la recherche pour fonder leur pratique professionnelle. À cet effet, les étudiants sont initiés, dès le début de leur cheminement, au recensement et à la lecture d'articles scientifiques. De plus, un cours d'introduction à la recherche auprès des populations vulnérables est offert parallèlement au dernier stage, lors duquel chaque étudiant réalise une recherche appliquée. Les étudiants démontrent le caractère scientifique de leur pratique professionnelle lors du colloque des finissants; une activité tant festive que professionnelle. Enfin, tout au long du baccalauréat, les étudiants sont informés des recherches menées par les professeurs du département et sont invités à postuler pour des postes d'assistants de recherche.
- ↳ Quel que soit le profil choisi, les cours sont regroupés autour de six thèmes répartis selon un horaire prédéterminé :
 - Les cours liés aux fondements en éducation (par exemple, l'organisation scolaire au Québec);
 - Les cours liés à la formation personnelle et professionnelle (par exemple, le cours d'intégration);
 - Les cours liés à la formation pédagogique et technologique (par exemple, l'organisation du fonctionnement du groupe-classe, l'évaluation des apprentissages de l'élève);
 - Les cours liés à la formation disciplinaire et didactique (les matières de base telles que français et mathématiques);
 - Les cours liés à la formation particulière en adaptation scolaire et sociale (par exemple, l'identification des caractéristiques des élèves, le développement des compétences relatives à l'analyse des comportements des élèves, l'adaptation de l'enseignement, l'intervention pédagogique);
 - Les cours liés à la formation pratique (les stages).
- ↳ Le programme permet également d'enseigner en classe ordinaire quoique certaines commissions scolaires demandent un complément de formation.

DDL6410 Didactique du français langue seconde et technologies de la communication

Deuxième discipline : immersion et accueil (15 crédits) :

DDD3510 Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire

DDD5410 Didactique de l'univers social au primaire

DDL1251 Didactique du français langue seconde : immersion (DDL1480)

DDL3410 Didactique du français en classe d'accueil (DDL1480)

MAT2300 L'activité mathématique en classe d'accueil et d'immersion

Enseignement des langues secondes aux adultes (3 crédits) :

DDL5400 Didactique du français langue seconde aux adultes (DDL1480)

Formation pratique (30 crédits) :

DLS1201 Introduction à la profession d'enseignant du français langue seconde

DLS1302 Introduction au milieu de l'enseignement du français langue seconde (2 cr.) (DLS1201)

DLS2203 Préparation au stage 2 en enseignement du français langue seconde au primaire (2 cr.) (DDL1140; DDL3410; MAT2300)

DLS2303 Stage 2 en enseignement du français langue seconde au primaire (5 cr.) (DLS1302)

DLS3205 Préparation au stage 3 en enseignement du français langue seconde au secondaire (2 cr.) (DDL2242; DDL2243; DDL3145; LIN1613)

DLS3305 Stage 3 en enseignement du français langue seconde au secondaire (5 cr.) (DLS2303)

DLS4518 Présentation du portfolio : mi-parcours (1 cr.) (DLS2303)

DLS4528 Présentation du portfolio : synthèse (1 cr.) (DLS3305; DLS4518)

DLS4808 Stage 4c en enseignement du français langue seconde au primaire ou au secondaire (9 cr.) (DLS3305)

Note : Le stage 4c DLS4808 peut être remplacé par une combinaison de deux stages courts selon la formule suivante :

DLS4608 Stage 4a en enseignement du français langue seconde au primaire ou au secondaire (5 cr.) (DLS3305)

plus le cours

DLS4918 Stage 4d en enseignement du français langue seconde à l'extérieur du Québec (4 cr.) (DLS3305)

ou le cours

DLS4708 Stage 4b en enseignement du français langue seconde aux adultes (4 cr.) (DLS3305; DDL5400)

Un cours libre (3 crédits).

Règlements pédagogiques / extrait(s)

Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français
Conformément à la Politique no 21 sur la langue française de l'UQAM, les programmes conduisant à l'obtention d'une autorisation d'enseigner sont assujettis à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes. Les facultés de l'UQAM ayant sous leur responsabilité les programmes de formation à l'enseignement souscrivent entièrement à la vision du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en ce qui a trait à l'exigence de qualité des compétences en français écrit et en français oral. Elles ont l'obligation de suivre les directives du MELS quant à la reconnaissance des tests de certification en français.

Le règlement de l'UQAM concernant les exigences linguistiques en français écrit et oral pour les programmes de formation à l'enseignement se trouve à l'adresse suivante : www.cpef.uqam.ca/reglements.htm.

Autorisation d'enseigner

Ce programme conduit au brevet d'enseignement du français langue seconde au primaire et au secondaire. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site Web suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

En vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

- Les professeurs du programme proviennent de plusieurs départements et de diverses facultés, et sont issus de différentes disciplines en lien avec l'adaptation scolaire : didactique, psychopédagogie, linguistique, mathématiques, psychologie, kinanthropologie et sociologie.
- La formation pratique occupe une place importante. Les stages, obligatoires, totalisent au moins sept cents heures réparties sur quatre stages (140 jours dans le milieu scolaire).
- La direction du programme peut reconnaître un maximum de deux cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : éducation spécialisée, éducation en service de garde, travail social ou intervention en délinquance.
- La Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM forme près de 50 % des étudiants en adaptation scolaire au Québec.

Stage

- Le profil Intervention au préscolaire-primaire comporte quatre stages obligatoires d'une durée de 24 jours, 28 jours, 32 jours et 56 jours.
- Le profil Intervention au secondaire comporte quatre stages obligatoires d'une durée de 8 jours, 35 jours, 35 jours et 62 jours.

Emplois éventuels

- Enseignant au préscolaire et au primaire (en classe spéciale pour élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage)
- Enseignant au secondaire (en classe spéciale pour élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage)
- Orthopédagogue ou ressource pédagogique de soutien à l'intégration scolaire
- Enseignant en classe ordinaire au préscolaire et au primaire
- Jusqu'à maintenant, la distinction entre l'orthopédagogue et l'adaptation scolaire a eu peu d'effet sur le taux de placement des diplômés. Les établissements universitaires ont réussi à établir leur réputation de spécialisation dans les divers domaines, et les employeurs ont tenu compte de cette diversité au moment de l'embauche. Cette dernière s'effectue en fonction des besoins des employeurs, besoins aussi variés que les programmes universitaires.
- Actuellement, le marché est favorable, et ce, en classe ordinaire comme en classe spéciale. Selon la direction du programme, les finissants de l'UQAM ont près de 100 % de chances d'obtenir un emploi.

Études de 2^e cycle à l'UQAM

- Programme court en administration scolaire
- Programme court en éducation relative à l'environnement
- Programme court en enseignement adapté en classe ordinaire du primaire
- Programme court en études sur la mort
- Programme court en orthodidactique des mathématiques
- Programme court en prévention et concertation enseignant-parents
- Programme court ou DESS en didactique des langues
- DESS en intervention éducative auprès des élèves avec un trouble envahissant du développement
- DESS en intervention pédagogique
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en didactique des langues
- Maîtrise en orthopédagogie
- Maîtrise en travail social

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Régime d'études

Tous les étudiants doivent suivre ce programme à temps complet.

Le programme est contingenté.

Capacité d'accueil

Automne 2013 :

profil Intervention au préscolaire-primaire : 110

profil Intervention au secondaire : 55

La répartition des places est au prorata des candidatures selon chacune des bases d'admission.

Statistiques d'admission (automne 2012)

Profil intervention au préscolaire-primaire (7088)

Demandes : 677

Refus : 234

Offres d'admission : 442 (65 %)

Profil intervention au secondaire (7089)

Demandes : 283

Refus : 54

Offres d'admission : 229 (80 %)

Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du Ministère ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*).

Voir aussi les Règlements pédagogiques /extraits(s).

Conditions, méthodes et critères de sélection

DEC - Profil intervention au préscolaire-primaire

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines, sciences de la nature, d'un DEC intégré en sciences, lettres et arts, ou d'un DEC en techniques administratives;

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) autre que ceux mentionnés ci-dessus et avoir réussi le cours de mathématiques 360-300 (Méthodes quantitatives).

Remarque : Le candidat qui choisit le profil intervention au préscolaire-primaire doit avoir réussi un cours de mathématiques durant ses études collégiales : MAT 103, 105, 211, 257, 307, 337 (objectifs collégiaux 00UN, 00UQ, 00UP) ou 360-300 (Méthodes quantitatives). L'étudiant ne satisfaisant pas à cette exigence sera admis conditionnellement et devra s'inscrire au premier trimestre au cours MAT1011 *L'activité mathématique* (3 cr.) et le réussir avant de pouvoir suivre le premier cours de didactique des mathématiques. Le cours MAT1011 peut être considéré comme cours du Bloc de cours optionnels.

Sélection : 100 %

- Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2012 : 23,50

DEC - Profil intervention au secondaire

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature, d'un DEC intégré en sciences, lettres et arts, ou d'un DEC en techniques administratives;

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines et avoir réussi le cours MAT 201-300. Le candidat n'ayant pas réussi ce cours sera admis conditionnellement à la réussite du cours MAT1011 *L'activité mathématique* (3 cr.) durant le premier trimestre;

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) autre que ceux mentionnés ci-dessus et avoir réussi un cours de mathématiques parmi les cours : MAT 103, 105, 203, 211, 257, 307, 337 ou leur équivalent (objectifs du collégial 00UN, 00UQ, 00UP*). Le candidat n'ayant réussi aucun de ces cours sera admis conditionnellement à la réussite du cours MAT1011 *L'activité mathématique* (3 cr.) durant le premier trimestre.

* Consulter le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de cégep à la fin de ce Guide.

Sélection : 100 %

- Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2012 : 22,00

ou

Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, posséder une expérience de travail d'une durée de plus de six mois, (équivalence temps plein) ou de 360 heures à temps partiel, dans le domaine, c'est-à-dire dans le champ de l'enseignement ou de l'intervention auprès des personnes handicapées ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Sélection : 100 %

Tests :

- connaissances et culture générales (50 %)

- scolapitudes (50 %)

(vous trouverez la description de ces tests dans la section *Informations générales*).

ou

Études universitaires

Avoir réussi dix cours (30 crédits) universitaires au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %
- Dossier scolaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2012 :
au profil intervention au préscolaire primaire (7088) : 3,00/4,3
au profil intervention au secondaire (7089) : 3,20/4,3

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

- Qualité du dossier scolaire

Remarques pour toutes les bases d'admission

Les étudiants qui se verront accorder des reconnaissances d'acquis pour certains cours du programme ne pourront raccourcir la durée totale de leurs études qui est établie à quatre ans, soit un stage par année universitaire. Il est également à noter qu'aucun stage réalisé dans un autre programme ne peut faire l'objet d'une demande de reconnaissance d'acquis et qu'aucune expérience d'enseignement ne peut être considérée, équivalente à un stage au programme.

Connaissances en mathématiques (pour le profil intervention au préscolaire-primaire)

Les candidats admissibles sur les bases d'admission Expérience, Études universitaires et Études hors Québec, doivent avoir réussi un cours de mathématiques durant leurs études collégiales. L'étudiant ne satisfaisant pas à cette exigence sera admis conditionnellement et devra s'inscrire au premier trimestre au cours MAT1011 *L'activité mathématique* (3 cr.) et le réussir avant de pouvoir suivre le premier cours de didactique des mathématiques. Le cours MAT1011 peut être considéré comme cours du Bloc de cours optionnels.

Connaissances en mathématiques (pour le profil intervention au secondaire)

Les candidats admissibles sur les bases d'admission Expérience, Études universitaires et Études hors Québec, dont on aura établi à l'aide du dossier qu'ils n'ont pas les connaissances requises en mathématiques seront admis conditionnellement à la réussite du cours MAT1011 durant le premier trimestre. Le cours MAT1011 peut être considéré comme cours du Bloc de cours optionnels.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Profil intervention au préscolaire-primaire

Cours obligatoires (117 crédits) :

Fondements, épistémologie et aspects socioculturels (12 crédits) :

ASC6805 École et société
ASS1900 Développement socioaffectif et socialisation scolaire
FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec
FPE4250 Éducation, épistémologie et métacognition

Formation personnelle et professionnelle (11 crédits) :

ASM1350 Activité d'introduction à la formation
ASM2501 Séminaire d'intégration 1 (1 cr.) (ASM2400; ASM2405)
ASM4500 Séminaire d'intégration II (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)
ASM6401 Activité de synthèse relative à l'enseignement en adaptation scolaire et sociale (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)

ASS6815 Introduction à la recherche auprès des populations vulnérables (ASM3400 ou ASM3405)

Formation pédagogique et technologique (9 crédits) :

ASS2065 Gestion de classe et élèves en difficulté au préscolaire et primaire
DDD3650 Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE4510 Évaluation des apprentissages au primaire

Formation disciplinaire et didactique (24 crédits) :

DDD3291 Didactique de l'éthique et de la culture religieuse au primaire en adaptation scolaire et sociale
DDD3510 Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
DDD5410 Didactique de l'univers social au primaire
DDL2075 Didactique du français 1 : volet lecture (LIN1075)
DDL3075 Didactique du français II : volet écriture (LIN1075)
LIN1075 Fondements linguistiques et enseignement
MAT1026 Didactique de l'arithmétique au primaire (MAT1011)
MAT2027 Didactique de la géométrie et de la mesure au primaire (MAT1026)

Formation particulière en adaptation scolaire et sociale (39 crédits) :

ASS1801 Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire I
ASS2063 Intégration scolaire et modèles d'intervention

ASS3800 Enfants présentant des difficultés particulières
ASS4801 Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire II (ASS1801)
ASS4815 Stratégies d'enseignement et incapacités intellectuelles
ASS4825 Intervention précoce et prévention
ASS4850 Orthopédagogie de la lecture I (DDL2075)
ASS5830 Orthopédagogie des mathématiques I (Primaire) (MAT1026; MAT2027)
ASS5855 Orthopédagogie de l'écriture I (DDL3075)
ASS6030 Orthopédagogie des mathématiques II (Primaire) (ASS5830)
ASS6050 Difficultés d'apprentissage en lecture-écriture au primaire (ASS4850; ASS5855)
ASS6230 Orthopédagogie des mathématiques III (Primaire) (ASS6030)
KIN3000 Éducation psychomotrice et adaptation scolaire

Formation pratique (22 crédits) :

ASM1400 Stage I : Insertion à la réalité scolaire au préscolaire-primaire et à l'enseignement en classe ordinaire (4 cr.) (ASM1350)
ASM2400 Stage II : Initiation à l'adaptation scolaire au préscolaire-primaire (5 cr.) (ASM1400)
ASM2452 Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale I (1 cr.) (ASM1400 ou DDM1202)
ASM3400 Stage III : Différenciation pédagogique et collaboration en adaptation scolaire au préscolaire-primaire (5 cr.) (ASM2400)
ASM3452 Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale II (1 cr.) (ASM2400 ou ASM2405)
ASM4400 Stage IV : Intégration à la vie professionnelle (6 cr.) (ASM3400; ASS4850; ASS5830; ASS5855; ASS6030)

Bloc de cours optionnels : Formation complémentaire en didactique et formation particulière en adaptation scolaire (3 crédits) :

ASS2835 Pédagogies différenciées
ASS4840 Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
ASS5200 Partenariat parents-enseignants-intervenants pour EHDA
DDD1210 Didactique générale et modèles d'enseignement au primaire
FPT2831 Laboratoire d'enseignement
KIN3001 Évaluation et intervention en éducation psychomotrice (KIN3000 ou KIN5510 ou KIN1500)
MAT1011 L'activité mathématique
PSY3520 Affectivité, motivation et apprentissage (ASS1900 ou PSY2626) ou tout autre cours en accord avec la direction du programme.

Profil intervention au secondaire

Cours obligatoires (117 crédits) :

Fondements, épistémologie et aspects socioculturels (12 crédits) :

ASC6805 École et société
ASS1900 Développement socioaffectif et socialisation scolaire
FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec
FPE4250 Éducation, épistémologie et métacognition

Formation personnelle et professionnelle (14 crédits) :

ASM1350 Activité d'introduction à la formation
ASM2501 Séminaire d'intégration 1 (1 cr.) (ASM2400; ASM2405)
ASM4500 Séminaire d'intégration II (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)
ASM6401 Activité de synthèse relative à l'enseignement en adaptation scolaire et sociale (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)

ASS5101 Éducation et formation communautaire

ASS6815 Introduction à la recherche auprès des populations vulnérables (ASM3400 ou ASM3405)

Formation pédagogique et technologique (12 crédits) :

ASS2075 Organisation de la classe et élèves en difficulté au secondaire
EFA4650 L'adulte avec des besoins particuliers : stratégies d'enseignement
DDD3650 Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE4520 Évaluation des apprentissages au secondaire

Formation disciplinaire et didactique (24 crédits) :

MOR5006 Éthique et culture religieuse au secondaire : des fondements aux pratiques
DDD2590 Didactique de la science et de la technologie 2 (DDD1590)
GEO2600 Didactique de la géographie

ou

HIS2060 Didactique de l'histoire I
LIN1075 Fondements linguistiques et enseignement
DDL2075 Didactique du français 1 : volet lecture (LIN1075)
DDL3075 Didactique du français II : volet écriture (LIN1075)
MAT3011 Didactique des mathématiques au primaire
MAT3211 Didactique des mathématiques au 1^{er} cycle du secondaire (MAT3011)

Formation particulière en adaptation scolaire et sociale (33 crédits) :

ASS1805 Difficultés d'ordre comportemental à l'école secondaire I
ASS2063 Intégration scolaire et modèles d'intervention
ASS3805 Élèves au secondaire avec des handicaps particuliers
ASS4805 Difficultés d'ordre comportemental à l'école secondaire II (ASS1805)

| | |
|---------|--|
| ASS4815 | Stratégies d'enseignement et incapacités intellectuelles |
| ASS4850 | Orthopédagogie de la lecture I (DDL2075) |
| ASS5835 | Orthopédagogie des mathématiques I (Secondaire) (MAT3011; MAT3211) |
| ASS5855 | Orthopédagogie de l'écriture I (DDL3075) |
| ASS6035 | Orthopédagogie des mathématiques II (Secondaire) (ASS5835) |
| ASS6055 | Difficultés d'apprentissage en lecture-écriture au secondaire et en formation de base (alphabétisation) (ASS4850; ASS5855) |
| ASS6235 | Orthopédagogie des mathématiques III (Secondaire) (ASS6035) |

Formation pratique (22 crédits) :

| | |
|---------|---|
| ASM2405 | Stage II : Initiation à l'adaptation scolaire au secondaire (5 cr.) (DDM1202) |
| ASM2452 | Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale I (1 cr.) (ASM1400 ou DDM1202) |
| ASM3405 | Stage III : Développement des compétences en adaptation scolaire au secondaire (5 cr.) (ASM2405) |
| ASM3452 | Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale II (1 cr.) (ASM2400 ou ASM2405) |
| ASM4405 | Stage IV : Intégration à la vie professionnelle (8 cr.) (ASM3405; ASS5835; ASS6035; ASS4850; ASS5855) |
| DDM1202 | Stage I : L'école secondaire (2 cr.) (DDM1201) |

Bloc de cours optionnels : Formation complémentaire en didactique et formation particulière en adaptation scolaire (3 crédits) :

| | |
|---------|---|
| ASS2835 | Pédagogies différenciées |
| ASS4840 | Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage |
| ASS5200 | Partenariat parents-enseignants-intervenants pour EHDAA |
| DDD1230 | Introduction et initiation à l'intervention pédagogique |
| FPT2831 | Laboratoire d'enseignement |
| KIN3001 | Évaluation et intervention en éducation psychomotrice (KIN3000 ou KIN5510 ou KIN1500) |
| MAT1011 | L'activité mathématique |
| PSY3520 | Affectivité, motivation et apprentissage (ASS1900 ou PSY2626) ou tout autre cours en accord avec la direction du programme. |

Règlements pédagogiques / extrait(s)

Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français
Conformément à la Politique no 21 sur la langue française de l'UQAM, les programmes conduisant à l'obtention d'une autorisation d'enseigner sont assujettis à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Les facultés de l'UQAM ayant sous leur responsabilité les programmes de formation à l'enseignement souscrivent entièrement à la vision du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en ce qui a trait à l'exigence de qualité des compétences en français écrit et en français oral. Elles ont l'obligation de suivre les directives du MELS quant à la reconnaissance des tests de certification en français.

Le règlement de l'UQAM concernant les exigences linguistiques en français écrit et oral pour les programmes de formation à l'enseignement se trouve à l'adresse suivante : www.cpe.uqam.ca/reglements.htm.

Anglais

Une connaissance suffisante en lecture de textes anglais est fortement souhaitée. En effet, les textes scientifiques et les ouvrages découlant de la recherche en adaptation scolaire et en éducation sont majoritairement de langue anglaise, même s'il existe plusieurs bons textes en français. C'est pourquoi la lecture de certains textes obligatoires en anglais sera requise dans des cours du programme.

Autorisation d'enseigner

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site Web suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle et technique (7414-7415)

Téléphone : 514 987-3628

Ce programme comporte deux concentrations :

- Formation professionnelle au secondaire (7414)
- Formation technique au collégial (7415).

Le nom de la concentration choisie figurera sur le diplôme.

Enseignez ce que vous aimez

La concentration d'enseignement en formation professionnelle au secondaire vise à former les enseignants des métiers au secondaire professionnel. Il s'adresse aux individus qui aspirent à enseigner le métier qu'ils pratiquent et à ceux qui sont déjà engagés dans l'enseignement d'un métier et qui visent une qualification légale d'enseigner.

La concentration d'enseignement en formation technique au collégial s'adresse aux personnes qui ont une formation technique reconnue et qui souhaitent obtenir une formation universitaire de premier cycle les préparant à enseigner dans les programmes techniques à l'ordre collégial.

Grade

- ↳ Bachelier en éducation, B.Ed.

Scolarité

- ↳ Le programme avec concentration enseignement en formation professionnelle au secondaire comporte 120 crédits.
- ↳ Le programme avec concentration enseignement en formation technique au collégial comporte 90 crédits.

Particularités

- ↳ Afin d'obtenir leur diplôme de baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle et technique, les étudiants doivent préalablement avoir accumulé, sur le marché du travail ou dans l'enseignement, trois mille heures d'expérience pratique de leur métier, de leur technique ou de leur profession. Les étudiants ne sont pas tenus d'avoir accompli ces heures de pratique avant leur inscription dans le programme de baccalauréat. Ils ont le loisir de les accumuler pendant toute la période comprise entre l'obtention de leur DEP ou de leur DEC technique et la fin de leur programme de baccalauréat.
- ↳ Une première activité d'intégration fournit à l'étudiant toute l'information nécessaire sur le programme, l'institution, les services, et lui permet de préciser son cheminement personnel.
- ↳ La formation peut être suivie à temps partiel, mais il est également possible de s'inscrire à temps plein. Les cours sont généralement offerts le soir et la fin de semaine aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été. Ils sont donnés en alternance aux centres de l'UQAM à Laval et en Montérégie et au campus central.
- ↳ Un volet du programme est consacré à la formation continue des enseignants. Il vise la mise à jour ou le perfectionnement des compétences professionnelles dans le métier ou le secteur de formation par des stages en entreprises, des formations spécialisées et des travaux dirigés.
- ↳ Le programme offre une formation psychopédagogique adaptée à l'enseignement de la formation professionnelle. Par exemple, l'enseignement d'un métier, l'organisation d'ateliers et l'évaluation des compétences.

Concentrations ou profils

- ↳ Le programme ne prévoit pas de concentration ou de profil définis.
- ↳ Par contre, il couvre l'enseignement de 21 secteurs professionnels et techniques (correspondant à environ 300 métiers) : administration, commerce et secrétariat, agrotechnique, alimentation, hôtellerie et restauration, arts appliqués, bois et matériaux connexes, chimie appliquée et environnement, construction, dessin technique, électrotechnique, équipement motorisé, fabrication mécanique, foresterie, sciage et papier, imprimerie, mécanique d'entretien industriel, mécanique du bâtiment, métallurgie, pêche, production textile et habillement, protection civile, services sociaux et santé, soins esthétiques, transport, travaux de génie et mines.

Stage

- ↳ La formation comporte des stages en enseignement, encadrés et supervisés par des personnes d'expérience (maître-associé et membres du corps professoral), ce qui favorise l'apprentissage. Des modalités de stage particulières sont prévues pour les étudiants qui sont déjà en exercice. Voir les Règlements pédagogiques /extrait(s).

Emplois éventuels

- Enseignant dans un centre professionnel public ou privé, enseignant en formation professionnelle au secondaire (DEP, ASP, AEP), formateur en entreprise, coordonnateur (ou autre poste de responsabilité) dans un secteur professionnel.
- Selon la direction du programme, le taux de placement varie selon le domaine de spécialisation. Certains secteurs, comme l'informatique, l'électrotechnique (par exemple la robotique), la mécanique, les bâtiments et travaux publics (soudure et climatisation), les transports (principalement l'aéronautique) sont très prometteurs, alors que d'autres, comme la coiffure et la bureautique, offrent des débouchés plus limités. Il varie également en fonction des indices de développement économique. L'augmentation des clientèles en formation professionnelle est un objectif explicitement affirmé dans la politique éducative.

Études de 2^e cycle à l'UQAM

- Programme court et DESS en éducation et formation des adultes
- DESS en gestion de l'éducation
- Maîtrise en éducation (concentration enseignement professionnel et technique)

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Régime d'études

Le rythme régulier des études est à temps partiel, mais il est possible de s'inscrire à temps plein.

Le programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission :

Formation professionnelle au secondaire (7414)

Demandes : 74 (hiver 2012)
115 (automne 2012)

Formation technique au collégial (7415)

Demandes : 44 (hiver 2012)
92 (automne 2012)

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé selon la *Politique sur la langue française à l'UQAM* (vous trouverez des informations sur cette Politique et sur le test de français dans la section *Informations générales*). De plus, des normes plus exigeantes sont appliquées à tout candidat inscrit dans un programme d'enseignement. Voir à ce propos la section Règlements pédagogiques / Extrait(s) ci-bas.

Conditions d'admission - Formation professionnelle au secondaire (7414) DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) techniques dans un domaine de la formation professionnelle et qui corresponde aux exigences de qualification à l'enseignement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère). De plus, posséder 3000* heures d'exercice de la technique après l'obtention du diplôme. TOUTEFOIS les étudiants qui ne possèdent pas ce nombre d'heures pourront débiter leur programme, les 3000 heures d'exercice de la technique devenant alors une condition de diplomation.

ou

Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), et posséder une expérience de 3000* heures dans l'exercice du métier à enseigner. Pour les personnes déjà embauchées en enseignement professionnel dans un établissement agréé par le Ministère, le cumul des 3000 heures peut être conditionnel à la diplomation.

ou

Études Universitaires

Être titulaire d'un grade universitaire de premier cycle (baccalauréat) dans un secteur de la formation professionnelle. De plus, posséder 3000* heures d'exercice de la profession après l'obtention du diplôme. TOUTEFOIS les étudiants qui ne possèdent pas ce nombre d'heures pourront débiter leur programme, les 3000 heures d'exercice de la profession devenant alors une condition de diplomation.

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme pertinent au domaine de la formation professionnelle correspondant aux exigences de qualification à l'enseignement du Ministère. De plus, posséder 3000* heures d'exercice de la profession après l'obtention du diplôme (exemples : être titulaire d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire professionnel (diplôme d'ingénieur). Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être homologués par le ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles.

* Les 3000 heures d'expérience peuvent être cumulées dans la pratique ou dans l'enseignement du métier (de la technique ou de la profession) après l'obtention du diplôme.

Conditions d'admission - Formation technique au collégial (7415) DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) techniques.

ou

Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder une expérience d'enseignement en formation technique au collégial d'au moins 200 heures.

ou

Être âgé d'au moins 21 ans, être titulaire d'une Attestation d'études collégiales (AEC) et posséder une expérience de 3 ans dans le domaine de la technique à enseigner au collégial.

ou

Études universitaires

Être titulaire d'un grade universitaire de premier cycle (baccalauréat) dans un secteur de formation technique.

ou

Être titulaire d'un certificat de premier cycle dans un secteur de formation technique et posséder une expérience de 3 ans dans le domaine de la technique à enseigner au collégial.

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme pertinent au domaine de la technique (exemples : être titulaire d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire professionnel (diplôme d'ingénieur). Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être homologués par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

A. CONCENTRATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414) (120 crédits) :

ÉTAPE 1 (90 crédits)

VOLET 1 : 60 crédits

Bloc I Activités d'intégration (6 crédits) :

Les deux cours suivants :

PRM1001 Activité d'immersion
PRM1111 Stage d'initiation à la profession enseignante

Bloc II Formation psychopédagogique (27 à 42 crédits) :

Les sept cours suivants :

ASS4840 Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
FPE2560 Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique
FPT1521 Processus d'apprentissage des savoirs professionnels
FPT1530 Organisation de la formation professionnelle et technique
FPT2531 Pédagogie vécue en formation professionnelle et technique
FPT2540 Étude des programmes de formation professionnelle et technique
FPT3510 Didactique de l'apprentissage en atelier scolaire

Deux à sept cours parmi les suivants :

ASC2047 Éducation et pluriethnicité au Québec
FPE2240 Apprentissage, épistémologie et éducation
FPT1550 Didactique de l'apprentissage en milieu réel
FPT2530 Méthodes de formation professionnelle et technique
FPT2532 Apprendre à penser par le métier
FPT2711 Techniques en support à la formation
PSY2511 Psychologie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique
ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

Bloc III Formation pratique (15 à 21 crédits) :

Les quatre cours suivants :

PRM3001 Stage d'enseignement en formation professionnelle I
PRM3002 Stage d'enseignement en formation professionnelle II
PRM3003 Stage d'enseignement en formation professionnelle III
PRM3004 Stage d'enseignement en formation professionnelle IV (6 cr.)

Cours à option

| | |
|---------|---|
| FPT2520 | Observation et analyse des interactions en classe et en atelier |
| FPT6291 | Stage de microenseignement |

Bloc IV Perfectionnement dans le métier ou dans le secteur d'enseignement (9 à 69 crédits) :

Les deux cours suivants :

| | |
|---------|--|
| FPE3650 | Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement |
| FPT1300 | Application des règles de santé et de sécurité |

1 à 21 cours parmi les suivants :

Cours travaux dirigés

| | |
|---------|---------------------------|
| PRM3501 | Cours-travaux dirigés I |
| PRM3502 | Cours-travaux dirigés II |
| PRM3503 | Cours-travaux dirigés III |

Stages de perfectionnement

| | |
|---------|---|
| PRM402X | Stage de perfectionnement disciplinaire I |
| PRM412X | Stage de perfectionnement disciplinaire II |
| PRM422X | Stage de perfectionnement disciplinaire III |

Développement de la personne

| | |
|---------|--|
| EFA2028 | Formation des adultes et développement personnel |
| PSY2644 | Psychologie de l'adolescence I |

Santé et sécurité

| | |
|---------|---|
| BIO1003 | Environnement et santé |
| CHI1570 | Nutrition humaine |
| FPT1310 | Lois et règlements liés à l'exercice d'un métier, d'une technique |
| KIN6960 | Introduction à l'ergonomie |

Éducation au sens large

| | |
|---------|--|
| ASS2860 | Relation d'aide dans l'enseignement |
| EFA1016 | L'éducation tout au long de la vie : ici et ailleurs |
| FPT1402 | Réflexion critique sur le métier, la technique |
| FPT2701 | Planification stratégique de la formation professionnelle et technique |
| FPT2736 | Introduction à l'évaluation des programmes de formation |

Communication

| | |
|---------|--|
| COM1125 | Laboratoire d'entraînement à l'animation |
| LIN1021 | La communication orale pour enseignants |
| LIN1114 | Apprentissage de la grammaire du français écrit en contexte scolaire |
| PRM1515 | Atelier de rédaction technique |

L'étudiant peut compléter ce bloc avec des cours optionnels des blocs II et III ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

VOLET 2

Bloc V Reconnaissance d'acquis dans la compétence disciplinaire (3 à 30 crédits) :

Le cours suivant :

| | |
|---------|--|
| PRM1212 | Atelier d'analyse de reconnaissance d'acquis |
|---------|--|

À ces 3 crédits s'ajoute une possibilité de 27 crédits de reconnaissance d'acquis dans la compétence disciplinaire.

Dans le cas où la reconnaissance d'acquis est inférieure à 27 crédits, l'étudiant devra compléter ce volet avec un choix de cours disciplinaires parmi les cours listés dans les blocs IV et VI.

ÉTAPE 2

Bloc VI Formation continue (0 à 30 crédits) :

Cours à option

| | |
|---------|---|
| PRM1414 | Atelier de formation aux fonctions d'enseignant associé |
| PRM3504 | Cours-travaux dirigés IV |
| PRM3505 | Cours-travaux dirigés V |
| PRM432X | Stage de perfectionnement disciplinaire IV |
| PRM442X | Stage de perfectionnement disciplinaire V |

L'étudiant pourra compléter ce bloc avec toutes autres activités répondant aux objectifs spécifiques de la concentration d'enseignement en formation professionnelle, après approbation par la direction du programme.

B. CONCENTRATION EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415) (90 crédits) :**Bloc I Activité d'intégration (3 crédits) :**

Le cours suivant :

| | |
|---------|----------------------|
| PRM1001 | Activité d'immersion |
|---------|----------------------|

Bloc II Formation psychopédagogique (27 à 42 crédits) :

Les sept cours suivants :

| | |
|---------|--|
| ASS4840 | Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage |
| FPE2560 | Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique |
| FPT1521 | Processus d'apprentissage des savoirs professionnels |
| FPT1530 | Organisation de la formation professionnelle et technique |
| FPT2531 | Pédagogie vécue en formation professionnelle et technique |
| FPT2540 | Étude des programmes de formation professionnelle et technique |
| FPT3510 | Didactique de l'apprentissage en atelier scolaire |

Deux à sept cours parmi les suivants :

| | |
|---------|---|
| ASC2047 | Éducation et pluriethnicité au Québec |
| FPE2240 | Apprentissage, épistémologie et éducation |
| FPT1550 | Didactique de l'apprentissage en milieu réel |
| FPT2530 | Méthodes de formation professionnelle et technique |
| FPT2532 | Apprendre à penser par le métier |
| FPT2711 | Techniques en support à la formation |
| PSY2511 | Psychologie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme. |

Bloc III Formation pratique (6 à 12 crédits) :

Les deux cours suivants :

| | |
|---------|-----------------------------------|
| PRM3011 | Stage d'enseignement collégial I |
| PRM3016 | Stage d'enseignement collégial II |

Cours à option :

| | |
|---------|---|
| FPT2520 | Observation et analyse des interactions en classe et en atelier |
| FPT6291 | Stage de microenseignement |

Bloc IV Perfectionnement dans la technique ou dans le secteur d'enseignement (9 à 69 crédits) :

Les deux cours suivants :

| | |
|---------|--|
| DDD3650 | Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement |
| FPT1300 | Application des règles de santé et de sécurité |

Cours à option : un à seize cours parmi les suivants :

Cours travaux dirigés

| | |
|---------|---------------------------|
| PRM3501 | Cours-travaux dirigés I |
| PRM3502 | Cours-travaux dirigés II |
| PRM3503 | Cours-travaux dirigés III |

Stages de perfectionnement

| | |
|---------|---|
| PRM402X | Stage de perfectionnement disciplinaire I |
| PRM412X | Stage de perfectionnement disciplinaire II |
| PRM422X | Stage de perfectionnement disciplinaire III |

Développement de la personne

| | |
|---------|--|
| EFA2028 | Formation des adultes et développement personnel |
| PSY2644 | Psychologie de l'adolescence I |

Santé et sécurité

| | |
|---------|---|
| BIO1003 | Environnement et santé |
| CHI1570 | Nutrition humaine |
| FPT1310 | Lois et règlements liés à l'exercice d'un métier, d'une technique |
| KIN6960 | Introduction à l'ergonomie |

Éducation au sens large

| | |
|---------|--|
| ASS2860 | Relation d'aide dans l'enseignement |
| EFA1016 | L'éducation tout au long de la vie : ici et ailleurs |
| FPT1402 | Réflexion critique sur le métier, la technique |
| FPT2701 | Planification stratégique de la formation professionnelle et technique |
| FPT2736 | Introduction à l'évaluation des programmes de formation |

Communication

| | |
|---------|--|
| COM1125 | Laboratoire d'entraînement à l'animation |
| LIN1021 | La communication orale pour enseignants |
| LIN1114 | Apprentissage de la grammaire du français écrit en contexte scolaire |
| PRM1515 | Atelier de rédaction technique |

L'étudiant peut compléter ce bloc avec des cours optionnels des blocs II et III ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

Bloc V Reconnaissance des acquis dans la compétence disciplinaire (0 à 18 crédits) :

Le cours à option suivant :

| | |
|---------|--|
| PRM1212 | Atelier d'analyse de reconnaissance d'acquis |
|---------|--|

À ces 3 crédits s'ajoute une possibilité de 15 crédits de reconnaissance d'acquis dans la compétence disciplinaire. Dans le cas où la reconnaissance d'acquis est inférieure à 15 crédits, l'étudiant devra compléter ce volet avec un choix de cours disciplinaires.

Règlements pédagogiques / extrait(s)

Concentration Formation professionnelle au secondaire (7414) - Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique no 21 sur la langue française de l'UQAM, les programmes conduisant à l'obtention d'une autorisation d'enseigner sont assujettis à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Les facultés de l'UQAM ayant sous leur responsabilité les programmes de formation à l'enseignement souscrivent entièrement à la vision du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en ce qui a trait à l'exigence de qualité des compétences en français écrit et en français oral. Elles ont l'obligation de suivre les directives du MELS quant à la reconnaissance des tests de certification en français.

Le règlement de l'UQAM concernant les exigences linguistiques en français écrit et oral pour les programmes de formation à l'enseignement se trouve à l'adresse suivante : www.cpef.uqam.ca/reglements.htm.

Précision concernant les compétences en français oral

Avant de s'inscrire aux stages d'enseignement en formation III et IV (PRM3003 et PRM3004), tous les étudiants doivent s'inscrire au cours LIN1021 La communication orale pour les enseignants et le réussir avec une note minimale de «C». Ce cours est crédité dans le programme. Si l'étudiant échoue le cours, il a une possibilité de reprise. Toutefois, tout étudiant pourra se présenter au test de français oral du Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : la voix, la langue, la compétence communicative et la compétence discursive. Si l'étudiant réussit ce test, il n'aura pas à suivre le cours LIN1021. S'il n'atteint pas les seuils exigés, il doit suivre et réussir le cours LIN1021 sans quoi il ne pourra s'inscrire aux stages d'enseignement III et IV.

Autorisation d'enseigner

Concentration en formation professionnelle au secondaire (7414)

Une attestation de réussite sera délivrée par l'Université aux candidats ayant satisfait les conditions de maîtrise de la langue d'enseignement et complété 90 crédits. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, une licence d'enseignement.

À la suite de la réussite des 120 crédits, un diplôme de baccalauréat sera délivré par l'Université. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site Web suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Concentration en formation technique au collégial (7415)

Cette concentration ne mène pas à une autorisation légale d'enseigner (brevet d'enseignement).

Baccalauréat en enseignement secondaire (7951-7954-7652-7653-7657)

Téléphone : 514 987-0247

Ce programme comprend cinq concentrations :

- Français langue première (7951), tél : 514 987-0247
- Sciences humaines/Univers social (7652), tél : 514 987-3610
- Mathématiques (7954), tél : 514 987-3778
- Science et technologie (7653), tél : 514 987-3778
- Formation éthique et culture religieuse (7657), tél : 514 987-0396.

Le diplôme émis aux finissants fera mention de la concentration.

Inspirer la jeunesse

Ce programme, d'une durée de quatre ans, conduit l'étudiant à développer non seulement des compétences dans la discipline qu'il aura à enseigner, mais aussi des compétences didactiques, psychopédagogiques, linguistiques, de gestion de classe et d'analyse réflexive, ainsi que des compétences relatives à la vie à l'école et à l'éthique professionnelle.

Le programme compte trois volets de formation :

- ↳ la pédagogie : cours généraux en éducation et en didactique, plus un stage;
- ↳ la pédagogie appliquée à la matière (à l'histoire, aux mathématiques, etc.) : cours de didactique de la matière, plus trois stages;
- ↳ la matière : cours disciplinaires (en histoire, en géographie, en sciences des religions ou autres selon la concentration).

Le programme fait une place importante à la formation pratique : il prévoit quatre stages obligatoires (le premier étant d'une semaine, les deuxième et troisième de cinq semaines et le dernier de huit semaines), à raison d'un par année, pour un total de sept cents heures. Ces stages sont supervisés par des professeurs ou des chargés de cours, dont les compétences englobent la psychopédagogie et la discipline enseignée. Ceci est caractéristique de la formation donnée à l'UQAM par rapport à celle des autres institutions. Les stagiaires de l'UQAM sont généralement très bien évalués dans le milieu scolaire. De plus, il est possible de réaliser le stage III à l'étranger. À cet effet, le programme offre un accompagnement particulier aux étudiants dans le cadre de ce projet de stage.

Le quatrième stage débute dès le mois d'août, ce qui permet à l'étudiant de participer au démarrage de l'année scolaire dans les écoles.

Cette formule unique à l'UQAM est grandement appréciée des établissements d'enseignement secondaire. Au cours de ce stage de huit semaines à temps complet, l'étudiant assume toutes les tâches d'un enseignant.

Les technologies de l'information et des communications (TIC) sont intégrées au programme, notamment par un cours obligatoire (commun à toutes les concentrations sauf Mathématiques) sur l'utilisation des nouvelles technologies dans l'enseignement secondaire. Les TIC sont également abordées dans certains cours disciplinaires, par exemple, en géographie. D'autres cours, tels que *Organisation de l'éducation au Québec*, sont offerts sur cédéroms. Enfin, Internet et le portail Moodle est utilisé par plusieurs professeurs pour, notamment, organiser des forums de discussion avec les étudiants.

Le programme comprend certains cours de formation auprès de clientèles particulières (difficultés d'apprentissage, de comportement ou handicaps). De plus, la réalisation de stages auprès des clientèles spécifiques est proposée dans les concentrations français langue première et mathématiques.

Dans la mesure où les classes régulières peuvent inclure des élèves avec divers problèmes et que l'enseignement aux adultes est une avenue professionnelle pour nos étudiants, cette formation complémentaire constitue un atout pour les futurs enseignants.

La direction du programme permet la réalisation d'un stage à l'étranger (outre les quatre stages obligatoires).

Grade

- ↳ Bachelier en éducation, B.Ed.

Scolarité

- ↳ Ce programme comporte 120 crédits quelle que soit la concentration.

Particularités

Concentration Formation éthique et culture religieuse

- ↳ Ce baccalauréat donne l'occasion aux étudiants, dans le cadre de leurs stages, de développer leurs capacités à contribuer à des projets-école en lien avec le service d'animation spirituelle et communautaire en milieu scolaire. Au cours des dernières années, différents projets ont été réalisés : par exemple, un débat sur des enjeux de société, une semaine des croyances, une formation au *leadership*, un comité pour la justice sociale et un projet d'entraide internationale.
- ↳ La concentration favorise une approche scientifique ouverte sur la diversité et le sens des manières de croire et de vivre en communauté. Elle aborde le fait religieux et les questions éthiques du point de vue historique, sociologique, philosophique, anthropologique et didactique, entre autres.
- ↳ Le programme couvre un vaste champ de disciplines. Il s'intéresse autant aux grandes traditions religieuses (comme le bouddhisme, l'hindouisme, le judaïsme, les religions amérindiennes et l'islam) dans leurs formes historiques et contemporaines qu'aux nouvelles manifestations du religieux à travers la littérature, les arts, les idéologies politiques, les styles de vie et les nouveaux rituels, par exemple. Il comprend également une formation en éthique portant, entre autres, sur les fondements en philosophie morale, sur l'éthique et la technologie, l'environnement, la religion et l'évolution de l'éthique.
- ↳ Le programme permet de saisir les dimensions religieuse et éthique de la personne et des groupes dans une perspective éducative.

Concentration Français langue première

- ↳ Les activités de la concentration français offrent une formation sérieuse et rigoureuse autant sur le plan disciplinaire que sur le plan didactique. Les cours disciplinaires relèvent de deux programmes : la linguistique et les études littéraires. Il faut noter que les cours théoriques intègrent toujours une dimension didactique, ce qui constitue une des particularités de notre concentration.
- ↳ Les étudiants de ce programme développeront des compétences relatives à la langue proprement dite, en particulier en grammaire moderne, et des compétences relatives aux différents modes d'expression littéraires.
- ↳ La concentration se distingue par l'accent qu'elle met sur l'apprentissage et l'enseignement des processus d'écriture et de lecture.

- Le responsable de la concentration français peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un baccalauréat dans une discipline pertinente.

Concentration Science et technologie

- La formation englobe la chimie, la physique, la biologie, les sciences de la terre et la technologie.
- La concentration *science et technologie* vise l'acquisition de trois compétences transversales : environnement, technologie et santé. Par exemple, en abordant la nutrition, l'étudiant se penchera successivement sur les problèmes environnementaux causés par la production alimentaire; les besoins nutritionnels des êtres humains; la chimie alimentaire et technologie de production.
- Le programme tend vers l'application concrète de la science et de la technologie dans le quotidien, par exemple dans le domaine du transport public ou de l'acoustique. À cet effet, certains cours prévoient des activités hors du campus.
- Les cours de didactique de la Science et de la technologie ont lieu dans un laboratoire ultramoderne du Centre des sciences de Montréal, situé dans le Vieux-Port de Montréal.
- L'expertise de l'École de technologie supérieure (ÉTS), qui donne deux cours, permet à l'étudiant d'expérimenter ce qu'il aura à faire vivre comme enseignant à ses futurs étudiants, c'est-à-dire la conception d'objets techniques, tels que des instruments de mesure ou des jouets mécaniques.
- La taille des groupes varie entre trente et quarante étudiants. Contrairement à ce qui se fait dans les autres universités, les groupes sont généralement formés uniquement d'étudiants inscrits au baccalauréat en enseignement secondaire.
- Le responsable de la concentration *Sciences et technologie* peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : physique, chimie analytique, chimie-biologie ou soins infirmiers.

Concentration Mathématiques

- La formation permet d'acquérir une compétence dans l'adaptation de l'intervention en enseignement des mathématiques auprès de diverses clientèles. Par exemple, en milieu défavorisés, dans les classes de doubleurs, dans les classes défis, dans les classes d'accueil et auprès des adultes.
- Les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) sont intégrées à la formation. Des logiciels tels que GeoGebra ou Excel sont étudiés, entre autres, dans les cours suivants : Progiciels I et II; Applications pédagogiques de l'informatique à l'enseignement des mathématiques; Exploration des mathématiques avec l'informatique; Didactique de la variable et de la fonction; Géométrie I et II, Didactique de la géométrie.
- Le Laboratoire de didactique des mathématiques de l'UQAM est le plus important centre de documentation au Québec sur l'enseignement mathématique, en ce qui concerne le matériel didactique. On y retrouve, entre autres, tous les manuels scolaires utilisés au Québec pour l'enseignement des mathématiques au primaire et au secondaire, des revues spécialisées, des bandes vidéo, du matériel didactique et des banques de données informatisées.
- Le Département de mathématiques de l'UQAM regroupe la plus importante équipe de didacticiens des mathématiques au Canada. Avec cette équipe, la concentration peut offrir nettement plus de cours de didactique des mathématiques que tous les autres programmes similaires au Canada. De plus, les cours de mathématiques (les cours disciplinaires) ont été conçus par ces didacticiens et sont adaptés au programme, contrairement là aussi à ce qu'il en est dans les autres universités.
- Chaque année, dans le cadre du cours Didactique des mathématiques et laboratoire, des enseignants du milieu de l'enseignement secondaire offrent quarante heures d'encadrement aux étudiants, dans les locaux de l'UQAM, en vue de les aider à préparer, entre autres, une leçon en salle de classe.
- Chaque année, le département remet deux bourses (bourses Claude-Janvier) d'une valeur de 500 \$ chacune. L'une est destinée aux finissants et l'autre, aux étudiants en début de formation. Les critères de sélection sont l'excellence du dossier académique et la participation à la vie étudiante. Les formulaires d'inscription sont disponibles au bureau de l'aide financière de l'UQAM.

Concentration Sciences humaines/Univers social

- Les activités de la concentration visent à préparer le futur enseignant à intervenir aux deux cycles du secondaire dans les disciplines prévues au régime pédagogique, soit l'histoire et la géographie, et à le préparer à enseigner le cours *Connaissance du monde contemporain*.
- La concentration explore d'abord les fondements de la formation à l'enseignement des sciences humaines au secondaire, et vise ensuite l'acquisition de compétences en didactique de l'histoire et de la géographie, compétences développées et renforcées grâce aux stages d'enseignement.
- La formation en didactique s'appuie sur les plus récentes recherches dans le domaine et vise à ce que le futur enseignant puisse favoriser le développement de compétences disciplinaires et transversales chez l'élève.
- La concentration offre également une formation spécifique sur les fonctions sociales de l'enseignement scolaire de l'histoire et de la géographie, en l'occurrence la construction de l'identité sociale de l'élève et l'éducation à la citoyenneté.

Stage

- Le programme comporte quatre stages. Certaines conditions doivent être satisfaites pour pouvoir s'y inscrire. Voir les Règlements pédagogiques /extrait(s).
- La direction du programme permet la réalisation d'un stage à l'étranger (outre les quatre stages obligatoires).
- Le *Stage I : L'École secondaire (2 cr.)* se veut un premier contact d'un étudiant, futur enseignant, avec le milieu scolaire. Se préparer à devenir enseignant au secondaire, c'est se donner une vision de l'école comme institution, apte à actualiser les finalités de l'éducation scolaire et à permettre aux adolescents d'atteindre les objectifs éducatifs propres au Québec. Pour ce faire, le cours Stage I vise l'intégration active de l'étudiant à la vie scolaire au secondaire telle que perçue du point de vue d'un futur enseignant. Lors de ce stage d'une durée de 8 jours, le stagiaire est appelé à observer le milieu scolaire, soit l'école dans son ensemble, à se donner une vision personnelle de l'adolescent, de l'enseignant, de l'enseignement dans le cadre d'activités diversifiées en milieu scolaire, et ce, indépendamment de sa concentration. Le stagiaire observera différents enseignants et différents groupes d'élèves dans diverses disciplines et rencontrera des intervenants spécialisés qui œuvrent auprès des élèves du secondaire. Cette insertion active amènera le stagiaire à préciser ses besoins personnels de formation et favorisera une réflexion sur son choix de carrière.
- Le *Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement (5 cr.)* est, comme son titre l'indique, un stage d'initiation à l'enseignement. Pour l'étudiant, il s'agit du premier contact avec la réalité de l'enseignement d'une discipline au secondaire. Lors du stage I, l'étudiant s'est familiarisé avec le fonctionnement de l'école dans son ensemble, a observé les diverses interactions entre les élèves, entre l'enseignant et les élèves, a analysé le contexte enseignement-apprentissage, etc. Le stage II permet au stagiaire de vérifier, pour la première fois, ses aptitudes à l'enseignement. Ce sera une occasion de confirmer, ou d'infirmer, son choix de carrière. Ce stage s'étale sur 26 jours ouvrables consécutifs et implique la prise en charge d'un minimum de 35 heures consécutives d'enseignement.
- Le *Stage III : Pratique guidée de l'enseignement (5 cr.)* est un stage d'enseignement dans une discipline différente de celle du stage II pour les concentrations Formation éthique et culture religieuse, Sciences humaines/Univers social et Science et technologie. Pour la concentration Français, ce stage vise à développer des stratégies d'intervention reliées à des difficultés d'apprentissage en lecture et en écriture. Pour la concentration Mathématiques, ce stage vise à développer des compétences pour intervenir auprès de clientèles diversifiées. Ce stage s'étale sur 26 jours ouvrables consécutifs et implique la prise en charge d'un minimum de 35 heures consécutives d'enseignement. L'étudiant a aussi la possibilité de réaliser le *stage III* en contexte socioéducatif hors Québec (ESM3999) et ce dernier permet aux étudiants de se familiariser avec la dynamique de l'enseignement secondaire dans un tel contexte. De plus, ce stage permet aux étudiants de poursuivre leur développement personnel et professionnel dans la pratique en classe tout en intégrant de nouveaux acquis culturels, disciplinaires, éthiques, interculturels et théoriques.
- Le *Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement (8 cr.)* est le dernier stage d'enseignement du Baccalauréat en enseignement secondaire. Ce stage implique la prise en charge complète des fonctions d'un enseignant. Cette prise en charge doit se rapprocher le plus possible de la tâche régulière d'un enseignant, tout en tenant compte du fait que le stagiaire est encore en formation; par exemple, limiter le nombre de préparations différentes à faire par le stagiaire. De plus, le stagiaire participe en août à la rentrée scolaire des enseignants et s'engage dans le processus d'évaluation sommative de l'étape qu'il a couverte pendant son stage. Pendant ce stage, le stagiaire affirme et démontre ses capacités à enseigner la ou les disciplines au secondaire pour l'enseignement desquelles il a été formé. À la fin de ce stage, le stagiaire aura montré qu'il peut assumer l'ensemble des tâches d'un enseignant et que, dès lors, il peut obtenir le brevet d'enseignement. Ce stage s'étale sur 40 jours ouvrables consécutifs et implique la prise en charge totale de la tâche d'un enseignant au secondaire.

Emplois éventuels

- Enseignant au secondaire dans le réseau public ou privé, formateur au sein de différents types d'organismes et/ou d'établissements.
- Les détenteurs d'un permis d'enseigner peuvent également se destiner à la gestion d'établissements d'enseignement en complétant leur formation de premier cycle avec un programme de 2^e cycle en gestion de l'éducation.
- Il est important de souligner que 94 % des diplômés du baccalauréat en enseignement au secondaire de 2005 ont obtenu un emploi près d'un mois après avoir complété leurs études.

Concentration Français langue première

Concentration Science et technologie

Concentration Mathématiques

- On note toujours une pénurie de professeurs qualifiés dans certaines matières en enseignement du français, des mathématiques et des sciences. Les diplômés de ces concentrations ont accès encore plus rapidement à des postes réguliers d'enseignement au sein des commissions scolaires du Québec.

Concentration Formation éthique et culture religieuse

- Cette formation offre de bons débouchés depuis l'adaptation du nouveau régime pédagogique de l'école secondaire, qui comprend maintenant un cours obligatoire en éthique et culture religieuse. En outre, l'UQAM étant la seule université à offrir ce programme, le nombre de diplômés demeure restreint. Autre signe encourageant, moins du tiers des enseignants actuellement en poste ont la qualification requise pour enseigner l'éthique et la culture religieuse.

Études de 2^e cycle à l'UQAM

Toutes les concentrations

- ↳ Programme court en administration scolaire
- ↳ DESS en gestion de l'éducation
- ↳ DESS en intervention pédagogique
- ↳ Maîtrise en éducation
- ↳ Maîtrise en orthopédagogie

De plus, d'autres programmes s'offrent spécifiquement aux diplômés des concentrations du programme :

Concentration formation éthique et culture religieuse

- ↳ Programme court en sciences des religions
- ↳ Maîtrise en sciences des religions (orientations possibles : religion, éducation morale, éthique et didactique de l'enseignement religieux)

Concentration Français langue première

- ↳ Programme court, DESS et Maîtrise en didactique des langues
- ↳ Maîtrise en linguistique

Concentration Science et technologie

- ↳ Programme court en didactique de la science et de la technologie au secondaire
- ↳ Programme court en éducation relative à l'environnement
- ↳ DESS en intervention pédagogique
- ↳ Maîtrise en biologie
- ↳ Maîtrise en chimie
- ↳ Maîtrise en sciences de la Terre
- ↳ Maîtrise en sciences de l'environnement

Concentration Mathématiques

- ↳ Programme court en orthodidactique des mathématiques
- ↳ Maîtrise en mathématiques
- ↳ Maîtrise en mathématiques, concentration didactique

Concentration Sciences humaines / Univers social

- ↳ Maîtrise en géographie
- ↳ Maîtrise en histoire
- ↳ Maîtrise en histoire (didactique)

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Régime d'études

Tous les candidats doivent suivre ce programme à temps complet.

Le programme est contingenté.

Concentration Français langue première (7951)

Capacité d'accueil

Automne 2013 : 90
Statistiques d'admission (automne 2012)
Demandes : 404
Refus : 106
Offres d'admission : 281 (70 %)

Concentration Formation éthique et culture religieuse (7657)

Capacité d'accueil

Automne 2013 : 90
Statistiques d'admission (automne 2012)
Demandes : 107
Refus : 10
Offres d'admission : 97 (91%)

Concentration Sciences humaines/Univers social (7652)

Capacité d'accueil

Automne 2013 : 70
Statistiques d'admission (automne 2012)
Demandes : 369
Refus : 154
Offres d'admission : 179 (49 %)

Concentration Mathématiques (7954)

Capacité d'accueil

Automne 2013 : 140
Statistiques d'admission (automne 2012)
Demandes : 185
Refus : 52
Offres d'admission : 133 (72 %)

Concentration Science et technologie (7653)

Capacité d'accueil

Automne 2013 : 90
Statistiques d'admission (automne 2012)
Demandes : 135
Refus : 44
Offres d'admission : 91 (67 %)

Test de français écrit (pour toutes les concentrations)

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère) ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section *Informations générales*).

Voir les Règlements pédagogiques /extrait(s).

Conditions, méthodes et critères de sélection - Concentrations Français langue première (7951), Formation éthique et culture religieuse (7657), Sciences humaines / Univers social (7652)

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2012 :

- concentration Français langue première (7951) : 23,00
- concentration Formation éthique et culture religieuse (7657) : 20,00
- concentration Sciences humaines / Univers social (7652) : 24,00

ou

Expérience

Aucune admission sur cette base.

ou

Études universitaires

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Moyenne des cours universitaires.

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2012 :

- concentration Français langue première (7951) : 2,90/4,3
- concentration Formation éthique et culture religieuse (7657) : 2,00/4,3
- concentration Sciences humaines / Univers social (7652) : 3,00/4,3

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

Conditions, méthodes et critères de sélection - Concentration Mathématiques (7954)

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) général ou technique ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UN ou 01Y1 ou 022X; 00UP ou 01Y2 ou 022Y; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z.
- (1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

* Consulter le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de cégep à la fin de ce Guide.

Sélection : 100 %

Cote de rendement en sciences

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2012 à la concentration Mathématiques (7954) : 20,00

ou

Expérience

Aucune admission sur cette base.

ou

Études universitaires

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UN ou 01Y1 ou 022X; 00UP ou 01Y2 ou 022Y; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z.

* Le candidat dont la formation en mathématiques n'est pas équivalente à ces trois cours ne peut être admis conditionnellement; la formation doit être complétée dans un collège.

Sélection : 100 %

Moyenne des cours universitaires

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2012 à la concentration Mathématiques (7954) : 2,00/4,3

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent, ou d'un diplôme équivalent à un baccalauréat universitaire en sciences ou en sciences appliquées et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UN; 00UP; 00UQ.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

* Le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CÉGEP est disponible à l'adresse www.registriariat.uqam.ca

Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

Conditions, méthodes et critères de sélection - Concentration Science et technologie (7653) DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent si obtenu à l'extérieur du Québec et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UK ou 01Y5 ou 022V

- 00UL ou 01Y6; 00UM ou 01YH

- 00UN ou 01Y1 ou 022X; 00UP ou 01Y2 ou 022Y

- 00UR ou 01Y7; 00US ou 01YF; 00UT ou 01YG.

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans la famille des techniques biologiques, des techniques chimiques ou des techniques physiques telles que définies par le MELS (www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/Cahiers/trepart.asp) ou l'équivalent et avoir réussi un cours de niveau collégial dans chacune des disciplines suivantes : biologie, chimie, mathématiques (calcul) et physique.

* Consulter le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CÉGEP dans la section Informations générales.

Sélection : 100 %

Cote de rendement en sciences

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2012 à la concentration Science et technologie (7653) : 20,00

ou

Expérience

Aucune admission sur cette base.

ou

Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire, au moment du dépôt de la demande d'admission et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UK ou 01Y5 ou 022V

- 00UL ou 01Y6; 00UM ou 01YH

- 00UN ou 01Y1 ou 022X; 00UP ou 01Y2 ou 022Y

- 00UR ou 01Y7; 00US ou 01YF; 00UT ou 01YG.

* Le candidat dont la formation en science et technologie n'atteint pas ces objectifs de formation ne peut être admis conditionnellement; la formation doit être complétée dans un collège.

Sélection : 100 %

Moyenne des cours universitaires.

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2012 à la concentration Science et technologie (7653) : 2,00/4,3

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent. (2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100%

Qualité du dossier scolaire

Remarques (pour tous les candidats) :

Les candidats doivent choisir l'une ou l'autre des concentrations au programme, lors de leur demande d'admission.

Aucun candidat ne peut être admis conditionnellement dans ce programme.

Tous les candidats doivent suivre ce programme à temps complet.

L'étudiant devra suivre tous les cours indiqués dans le cheminement prévu à temps plein pour chacune des années de formation.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les douze cours suivants (32 crédits) :

| | |
|--|--|
| ASC6003 | Problématiques interculturelles à l'école québécoise |
| ASS1810 | Élèves handicapés ou en difficulté comportementale ou d'apprentissage au secondaire |
| DDD1230 | Introduction et initiation à l'intervention pédagogique |
| DDD2230 | Conduite pédagogique et organisation de la classe |
| DDD3230 | Relations du groupe-classe et citoyenneté scolaire (2 cr.) (DDD2230) |
| FPE2150 | Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire |
| FPE3050 | Organisation de l'éducation au Québec |
| DDD3650 | Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement |
| FPE4250 | Éducation, épistémologie et métacognition |
| FPE4520 | Évaluation des apprentissages au secondaire |
| DDM1201 | Activité intégratrice : plan de formation (1 cr.) |
| DDM1202 | Stage I : L'école secondaire (2 cr.) (DDM1201) |
| Les étudiants de la concentration Mathématiques remplacent le cours DDD3650 par le cours obligatoire suivant : | |
| MAT2812 | Applications pédagogiques de l'informatique dans l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques |

L'une des cinq concentrations suivantes :

CONCENTRATION FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE (code 7951) (88 crédits)

Onze cours de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit (33 crédits) :

Les dix cours suivants (30 crédits) :

| | |
|---------|---|
| LIN1113 | Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (1) |
| LIN1612 | Analyse grammaticale du français écrit 2 (LIN1611 ou LIN1113) |
| LIN2150 | Histoire sociopolitique du français |
| LIN2520 | Lexicologie et lexicographie |
| LIT1030 | Analyse littéraire |
| LIT1421 | Littérature et études littéraires |
| LIT1608 | Corpus québécois |
| LIT1618 | Corpus français |
| LIT6225 | Histoire et esthétique du roman |

ou

| | |
|---------|--|
| LIT6235 | Histoire et esthétique de la poésie |
| LIT6245 | Histoire et esthétique du texte dramatique |

et un cours parmi les suivants (3 crédits) :

| | |
|---------|--|
| LIT1628 | Corpus étranger |
| LIT2135 | Littérature de jeunesse au secondaire |
| LIT5441 | Littérature et paralittérature II (LIT1030; DDD3320) |

Les dix cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (28 crédits) :

| | |
|---------|---|
| DDD2320 | La lecture : fondements et processus |
| DDD3320 | Didactique de la lecture au secondaire (DDD2320) |
| ESM6250 | Séminaire de synthèse (2 cr.) (ESM4285) |
| DDL2502 | Didactique de l'écriture I |
| DDL2512 | Didactique de la communication orale au secondaire |
| DDL3726 | Didactique de l'écriture II (DDL2502) |
| DDL3752 | Didactique de la grammaire au secondaire (LIN1612) |
| DDL3800 | Intégration des différents contenus de l'enseignement du français au secondaire (2 cr.) (DDD3320; DDL3752; LIT4410) |
| LIT1270 | Didactique de la création littéraire |
| LIT4410 | Didactique de la lecture littéraire |

Les trois stages de FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits) :

| | |
|---------|--|
| ESM2255 | Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement du français (5 cr.) (DDM1202; LIN1612; DDL2512) |
| ESM3255 | Stage III : Pratique guidée de l'enseignement du français (5 cr.) (ESM2255; DDL3726; DDD3320; LIT1270) |

ou

ESM3999 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de la discipline au secondaire en contexte socioéducatif hors Québec (5 cr.) (- Pour toutes les concentrations : Stage II du BES (5 crédits) ESM2155 ou ESM2255 ou ESM2355 ou ESM2455 ou ESM2555 - Pour la concentration Mathématiques : MAT3225 - Pour la concentration Français : DDL3726; DDD3320; LIT1270 - Pour la concentration Univers social : HIS3026)

ESM4285 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement du français langue première (8 cr.) (ESM3255; DDL3752; LIT4410)

Trois cours destinés aux CLIENTÈLES PARTICULIÈRES choisis comme suit (9 crédits) :

Les deux cours suivants (6 crédits) :

ASS2800 Difficultés d'apprentissage en lecture et écriture au secondaire

ASS3070 Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire

et un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ASS2063 Intégration scolaire et modèles d'intervention

DDL4630 Problématique de l'enseignement du français aux non-francophones

CONCENTRATION SCIENCES HUMAINES/UNIVERS SOCIAL (code 7652) (88 crédits)

Les douze cours de FORMATION DISCIPLINAIRE suivants (36 crédits) :

GEO1100 L'état du monde : perspectives géographiques

GEO1120 Géographie, environnement et risques naturels

GEO2100 Géographie économique : du local au mondial

GEO3400 Géographie humaine : paradigmes et courants de pensée

GEO2700 Cartes, images aériennes et satellitaires

GEO3200 Québec-Canada : dynamiques régionales et structures socio-territoriales

HIS2100 Introduction à l'histoire de l'Antiquité

HIS2210 Introduction à l'histoire du Moyen Âge

HIS2250 Introduction à l'histoire de l'Europe moderne

HIS2315 Introduction à l'histoire de l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours

HIS2505 Introduction à l'histoire du Canada avant la Confédération

HIS2515 Introduction à l'histoire du Québec et du Canada depuis 1867

Un cours au choix parmi les suivants (3 crédits) :

GEO1032 Les reliefs et les structures terrestres

GEO1062 Le système climatique global

GEO2200 Géographie sociale : acteurs et territoires

GEO2300 Géographie politique : pouvoir et légitimité

GEO3300 Géographie, population et peuplement

GEO4000 Géographie urbaine : de la ville à la métropole

GEO4100 Géographie du Québec : espace et territoires

GEO4150 Géographie historique et culturelle

GEO4200 Ethnicité et enjeux géographiques

GEO4600 Géographie du monde rural

Un cours au choix parmi les suivants (Histoire générale) (3 crédits) :

HIS4120 Mésopotamie : histoire et civilisation

HIS4151 Grèce antique : histoire et civilisation

HIS4161 Rome antique : histoire et civilisation

HIS4211 Culture et société au Moyen Âge, du Ve au XIII^e siècle

HIS4217 L'Europe des Croisades

HIS4242 La Renaissance en Europe

HIS4245 Les réformes religieuses en Europe aux XVI^e et XVII^e siècles

HIS4271 L'Europe des Lumières

HIS4312 Histoire de la Grande-Bretagne de 1750 à 1945

HIS4313 Grande-Bretagne : l'ère victorienne

HIS4314 Histoire de la France au XIX^e siècle

HIS4442 Histoire des Noirs américains

HIS4619 L'Amérique latine et le monde

HIS4622 Le Japon et le monde (XVII^e-XX^e siècles)

HIS4660 Histoire et civilisation du monde arabe, 622-1516

HIS4670 Histoire de l'Afrique avant la colonisation

Deux cours au choix parmi les suivants (Connaissance du monde contemporain)

(6 crédits) :

HIS4316 Histoire de la France au XX^e siècle

HIS4328 Histoire des mouvements sociaux, des réformes sociales et des États-providence en Europe contemporaine

HIS4329 Histoire de la pensée contemporaine en Europe

HIS4359 Histoire de l'Union soviétique et des États successeurs depuis 1917

HIS4401 Histoire contemporaine des États-Unis

HIS4408 Histoire de la politique internationale des États-Unis de 1898 à nos jours

HIS4476 Histoire des relations internationales depuis 1945

HIS4486 La Première Guerre mondiale (1914-1918)

HIS4487 La Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)

HIS4616 Amérique latine : révolutions et contre-révolutions

HIS4620 Histoire de la Chine contemporaine (XIX^e-XX^e siècles)

HIS4664 Histoire du Moyen-Orient, XIX^e-XXI^e siècles

HIS4676 Histoire de l'Afrique contemporaine

HIS4820 Sport, politique et société dans le monde contemporain

HIS4840 Les lieux de mémoire et le patrimoine : commémoration du passé

HIS4850 Histoire globale : transferts, contacts et la naissance du monde contemporain

Deux cours au choix parmi les suivants (Histoire Québec-Canada) (6 crédits) :

HIS4503 Histoire de la justice au Québec et au Canada

HIS4516 La campagne québécoise. Histoire, paysage et environnement

HIS4522 Religions et cultures dans l'histoire du Québec

HIS4523 Histoire de la famille au Québec : intimité, domesticité, communauté

HIS4524 Culture ouvrière et militantisme dans l'histoire québécoise et canadienne

HIS4526 La société canadienne aux XVII^e et XVIII^e siècles

HIS4529 Citoyenneté et démocratie au Canada et au Québec (XVIII^e-XXI^e siècles)

HIS4548 Histoire de Montréal

HIS4550 Histoire des femmes au Québec

HIS4567 Histoire de l'immigration et des communautés ethnoculturelles au Québec

HIS4568 Histoire de l'éducation au Québec

HIS4581 1760 : la Conquête britannique

HIS4582 1837-1838 : les Rébellions

HIS4585 1960 : la Révolution tranquille

HIS4592 Histoire des Autochtones du Canada (jusqu'au XIX^e siècle)

HIS4593 Histoire des Autochtones du Canada (depuis le XIX^e siècle)

Les six cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (16 crédits) :

ESM6450 Séminaire d'insertion professionnelle (2 cr.) (ESM4485)

GEO2600 Didactique de la géographie

HIS1120 Fondements des disciplines scolaires Histoire et Géographie

HIS1130 Fonctions sociales de l'enseignement scolaire de l'histoire et de la géographie : construction identitaire et éducation à la citoyenneté (2 cr.)

HIS2060 Didactique de l'histoire I

HIS3026 Didactique de l'histoire II (HIS2060; ESM2455)

Volet «Formation pratique»

ESM2455 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement d'une discipline du domaine de l'univers social (5 cr.) (DDM1202; HIS2060; GEO2600; Concomitant : HIS1130)

ESM3455 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement d'une deuxième discipline du domaine de l'univers social (5 cr.) (ESM2455; HIS3026)

ou

ESM3999 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de la discipline au secondaire en contexte socioéducatif hors Québec (5 cr.) (- Pour toutes les concentrations : Stage II du BES (5 crédits) ESM2155 ou ESM2255 ou ESM2355 ou ESM2455 ou ESM2555 - Pour la concentration Mathématiques : MAT3225 - Pour la concentration Français : DDL3726; DDD3320; LIT1270 - Pour la concentration Univers social : HIS3026)

ESM4485 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des disciplines du domaine de l'univers social (8 cr.) (ESM3455)

ou

ESM4485 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des disciplines du domaine de l'univers social (8 cr.) (ESM3455)

ESM4485 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des disciplines du domaine de l'univers social (8 cr.) (ESM3455)

ESM4485 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des disciplines du domaine de l'univers social (8 cr.) (ESM3455)

ESM4485 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des disciplines du domaine de l'univers social (8 cr.) (ESM3455)

CONCENTRATION MATHÉMATIQUES (code 7954) (88 crédits)

Onze cours de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit (33 crédits) :

Les huit cours suivants (24 crédits) :

MAT1030 Géométrie I

MAT2005 Algèbre linéaire et géométrie vectorielle

MAT2700 Structures numériques

MAT3005 Théorie des équations (MAT2005)

MAT3035 Géométrie II (MAT1030)

MAT3106 Initiation à l'analyse (MAT2700)

MAT4681 Statistique pour les sciences

MAT6221 Histoire des mathématiques

Les trois cours suivants orientés vers l'utilisation des technologies en mathématiques

(9 crédits) :

MAT1812 Progiciels dans l'enseignement des mathématiques

MAT3812 Progiciels dans l'enseignement des mathématiques II (MAT1812)

MAT4812 Explorations mathématiques à l'aide de l'informatique

Les neuf cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (31 crédits) :

ESM6150 Séminaire de synthèse (2 cr.) (ESM4185)

MAT2024 Didactique des mathématiques I et laboratoire (6 cr.)

MAT2028 Didactique de l'algèbre (Pour le BES : MAT2024; Pour les certificats et programmes courts de formation continue en enseignement secondaire : MAT2023)

MAT2226 Raisonnement proportionnel et concepts associés

MAT3135 Didactique de la géométrie (MAT3035)

MAT3200 Regards mathématiques et didactiques sur des thèmes abordés au secondaire

MAT3225 Didactique de la variable et de la fonction (MAT2700; MAT2226)

- MAT3227 Didactique des mathématiques II et laboratoire (5 cr.) (MAT2024)
 MAT4600 Didactique d'intervention en mathématiques auprès de clientèles diversifiées (ASS2063 et au moins trois cours de didactique des mathématiques)

Les trois STAGES DE FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits) :

- ESM2155 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement des mathématiques (5 cr.) (DDM1202; MAT2024)
 ESM3155 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement des mathématiques auprès de clientèles diversifiées (5 cr.) (ESM2155; MAT3225; Concomitant : MAT4600)

ou

- ESM3999 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de la discipline au secondaire en contexte socioéducatif hors Québec (5 cr.) (- Pour toutes les concentrations : Stage II du BES (5 crédits) ESM2155 ou ESM2255 ou ESM2355 ou ESM2455 ou ESM2555 - Pour la concentration Mathématiques : MAT3225 - Pour la concentration Français : DDL3726; DDD3320; LIT1270 - Pour la concentration Univers social : HIS3026)

- ESM4185 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des mathématiques (8 cr.) (ESM3155; Concomitant : MAT3227)

Les deux cours suivants, destinés aux CLIENTÈLES PARTICULIÈRES (6 crédits) :

- ASS2063 Intégration scolaire et modèles d'intervention
 ASS3070 Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire

CONCENTRATION SCIENCE ET TECHNOLOGIE (code 7653) (88 crédits)

19 cours de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit (57 crédits) :

Les douze cours obligatoires suivants (36 crédits) :

- BIO1004 Fondements et notions générales de la biologie pour l'enseignement au secondaire
 BIO1015 Notions de l'univers vivant enseignées au secondaire
 BIO1900 L'organisme humain
 CHI1280 Fondements et notions générales de la chimie pour l'enseignement au secondaire
 CHI1380 Réactions chimiques
 CHI1780 Notions de l'univers matériel enseignées au secondaire
 DST202 Intégration Science et technologie (ÉTS)
 DST404 Conception et analyse d'objets techniques (DST202) (ÉTS)
 PHY1026 Notions de mécanique classique enseignées au secondaire
 PHY1035 Notions d'électromagnétisme enseignées au secondaire
 PHY1045 Notions d'onde et d'optique enseignées au secondaire
 SCT1060 Fondements et notions générales pour la reconnaissance de la planète Terre

Quatre cours optionnels en sciences parmi les suivants (12 crédits) :

- BIO1700 Conservation de la biodiversité
 BIO3800 Production biologique
 BIO5091 Introduction à l'étude du comportement animal
 BIO6600 Méthodes de terrain en écologie (BIO3100)
 BIO6821 Aménagement de la faune
 CHI1570 Nutrition humaine
 CHI1800 Chimie de l'environnement
 DDD4600 L'utilisation des TIC dans l'enseignement des sciences
 DDD5510 L'éducation relative à l'environnement dans l'enseignement secondaire
 MAT2900 Mathématiques et modélisation
 MAT3200 Regards mathématiques et didactiques sur des thèmes abordés au secondaire
 PHY1020 Les systèmes physiques; du quark au quasar
 PHY1030 La physique des interactions et des échanges
 PHY1690 Introduction à l'astronomie
 PHY2741 Filières technologiques II
 PHY1770 Ondes et acoustique
 PHY2240 Optique
 SCA2611 Introduction à la météorologie
 SCA2612 Enseignement de la météorologie
 SCI1013 Introduction aux méthodes de recherche scientifique
 SCT1912 Histoire de la Terre et de la Vie
 SCT2000 Les cycles environnementaux dans la géosphère (2 cr.)
 SCT2210 Paléontologie
 SEX2209 L'éducation à la sexualité dans l'enseignement secondaire
 ou tout autre cours en sciences, choisi avec l'accord de la direction adjointe du programme, responsable de la concentration.

Deux cours en science, technologie, sociétés et environnement (6 crédits) :

- FSM3500 Histoire des sciences et des technologies
 et un cours parmi les suivants :
 FSM4000 Sciences et société
 SOC6209 Sociologie des sciences
 SOC6226 Sociologie des technologies

Les cinq cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (14 crédits) :

- DDD1590 Didactique de la science et de la technologie 1
 DDD2590 Didactique de la science et de la technologie 2 (DDD1590)
 DDD3590 Didactique de la science et de la technologie 3 (DDD2590)
 DDD4590 Didactique de la science et de la technologie 4 (DDD3590)
 ESM6950 Activité intégratrice d'insertion professionnelle (2 cr.) (ESM4385)

Les trois STAGES DE FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits) :

- ESM2355 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (5 cr.) (DDM1202; DDD2590; Concomitant : DDD3590)
 ESM3355 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (5 cr.) (ESM2355; Concomitant : DDD4590)

ou

- ESM3999 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de la discipline au secondaire en contexte socioéducatif hors Québec (5 cr.) (- Pour toutes les concentrations : Stage II du BES (5 crédits) ESM2155 ou ESM2255 ou ESM2355 ou ESM2455 ou ESM2555 - Pour la concentration Mathématiques : MAT3225 - Pour la concentration Français : DDL3726; DDD3320; LIT1270 - Pour la concentration Univers social : HIS3026)

- ESM4385 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (8 cr.) (ESM3355)

Le cours de SYNTHÈSE obligatoire suivant (2 crédits) :

- DDM4292 Projet de fin d'études (2 cr.)

CONCENTRATION FORMATION ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE (code 7657) (89 crédits)

57 crédits de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit :

Un cours sur les rapports entre éthique et religion (3 crédits) :

- REL1460 Religion, éthique et société

Cinq cours obligatoires en sciences des religions (15 crédits) :

- REL1050 Religion et sciences humaines

ou le cours

- REL1060 Mythe, rite et symbole : introduction à l'étude de la religion
 REL1080 Histoire du christianisme
 REL1090 La Bible
 REL1360 Traditions religieuses du monde
 REL1450 Religion et culture

Cinq cours obligatoires en éthique (15 crédits) :

- MOR2401 Les morales contemporaines et leurs sources

ou le cours

- PHI1009 Introduction à l'éthique
 MOR4020 Défis moraux contemporains

ou le cours

- PHI4030 Éthique appliquée
 MOR2402 Éthique et société contemporaine

ou le cours

- PHI4047 Philosophie sociale
 ou le cours
 SOC4047 Philosophie sociale
 MOR4170 Éthique des rapports sociaux

ou le cours

- PHI4311 Éthique et philosophie politique
 HIS4329 Histoire de la pensée contemporaine en Europe

ou le cours

- HIS2090 Les grandes figures intellectuelles du XX^e siècle

ou le cours

- PHI2090 Les grandes figures intellectuelles du XX^e siècle

Huit cours optionnels selon les modalités suivantes (24 crédits) :

Trois à cinq cours optionnels en sciences des religions (9 à 15 crédits) :

- REL1350 Religions et groupes ethniques
 REL1810 Dimensions morale et religieuse de la personne
 REL2204 Islam
 REL2205 Hindouisme
 REL2206 Bouddhisme
 REL2209 Judaïsme
 REL2216 Femmes et mythologies anciennes et actuelles
 REL2203 Religions amérindiennes de l'Amérique du Nord
 REL2305 Religion au Québec : des origines euro-américaines à nos jours
 REL2306 Mythologie et cinéma
 REL2307 Sacré et littérature
 REL2316 Mythologies contemporaines
 REL2614 Religion et sexualité

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction adjointe du programme, responsable de la concentration.

Trois à cinq cours optionnels en éthique (9 à 15 crédits) :

- MOR2403 Atelier d'exploration des valeurs et des croyances

MOR4131 Enjeux moraux de la science et de la technologie
ou le cours
PHI4346 Introduction à l'approche philosophique des sciences et des technologies
ou le cours
SOC4073 Sciences et technologies du vivant
MOR4140 Éthique de l'environnement et du développement
ou le cours
SOC6214 Écologie sociale
PHI1008 Introduction à la philosophie politique
PHI1103 Introduction à l'anthropologie philosophique
PHI3506 Méta-éthique (PHI1009)
PHI3516 Problèmes d'éthique (PHI1009)
PHI4050 Éthique des relations internationales
PHI4052 Problèmes d'éthique économique et sociale
PHI4347 Éthique et bioéthique
SOC2005 Démocratie, citoyenneté et pluralisme
SOC4215 Sociologie, éthique et société
SOC5081 Mouvements sociaux
SOC5085 Identités et nouvelles formes de socialité
ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction adjointe du programme responsable de la concentration.

Les cinq cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (14 crédits) :

ESM6551 Séminaire d'insertion professionnelle (2 cr.) (ESM4585)
MOR5044 Didactique de l'éthique au secondaire (REL5006)
MOR504X Approches pédagogiques en éthique et en culture religieuse (MOR5044; REL5036)
REL5006 Éthique et culture religieuse au secondaire
REL5036 Didactique de la culture religieuse au secondaire (REL5006)

Les trois stages de FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits) :

ESM2555 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (5 cr.) (DDM1202; REL5006; Concomitant : MOR5044)
ESM3555 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (5 cr.) (ESM2555; Concomitant : REL5036)

ou

ESM3999 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de la discipline au secondaire en contexte socioéducatif hors Québec (5 cr.) (- Pour toutes les concentrations : Stage II du BES (5 crédits) ESM2155 ou ESM2255 ou ESM2355 ou ESM2455 ou ESM2555 - Pour la concentration Mathématiques : MAT3225 - Pour la concentration Français : DDL3726; DDD3320; LIT1270 - Pour la concentration Univers social : HIS3026)

ESM4585 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (8 cr.) (ESM3555; Concomitant : MOR504X)

Règlements pédagogiques / extrait(s)

Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français
Conformément à la Politique no 21 sur la langue française de l'UQAM, les programmes conduisant à l'obtention d'une autorisation d'enseigner sont assujettis à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Les facultés de l'UQAM ayant sous leur responsabilité les programmes de formation à l'enseignement souscrivent entièrement à la vision du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en ce qui a trait à l'exigence de qualité des compétences en français écrit et en français oral. Elles ont l'obligation de suivre les directives du MELS quant à la reconnaissance des tests de certification en français.

Le règlement de l'UQAM concernant les exigences linguistiques en français écrit et oral pour les programmes de formation à l'enseignement se trouve à l'adresse suivante : www.cpe.uqam.ca/reglements.htm.

Autorisation d'enseigner

Ce programme conduit au brevet d'enseignement. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site Web suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

Certificat en développement de carrière (4017)

Téléphone : 514 987-3627
www.programmes-carrierologie.uqam.ca

Présentation du programme

Ce certificat rejoint l'essence de la formation en Développement de carrière. En effet, il inclut plusieurs des blocs de la formation du Baccalauréat en Développement de carrière. On y retrouve des cours sur les assises de la discipline (CAR1100), des cours de psychométrie (PSY1282 et CAR2500), des cours sur l'employabilité (CAR1650, CAR2620), des cours de counseling (CAR1700, CAR2700), et sur la formation pratique (CAR3901).

Des connaissances générales sur les théories du développement de carrière font partie des premiers objectifs à atteindre dans ce programme (CAR1100). Suivent dans le domaine de la spécialité, des connaissances en évaluation (PSY1282, CAR2500) et en employabilité (CAR1650, CAR2620). Les étudiants devront aussi développer des habiletés relationnelles pour accompagner les individus dans le processus de construction de solutions (CAR1700, CAR2700). Dans un premier temps, ils devront tester leurs connaissances et leurs habiletés et bâtir des compétences professionnelles lors du stage de 40 jours (CAR3901).

La formation professionnelle qu'offre ce certificat permettra au diplômé d'aider les gens qui en éprouvent le besoin à faire des choix, à se préparer au marché du travail, à passer à travers des transitions études-travail et à reconsidérer des orientations professionnelles.

Scolarité

↳ Ce programme comporte 30 crédits.

POLITIQUES D'ADMISSION

Ce certificat s'adresse à tout détenteur d'un baccalauréat qui cherche à se spécialiser en développement de carrière. Il intéressera plus particulièrement les étudiants issus d'études en sciences humaines.

Base Études universitaires

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les neuf cours suivants sont obligatoires (30 crédits) :

CAR1100 Développement vocationnel I
CAR1650 Documentation et classification
CAR1700 Counseling individuel : théories, techniques et practicum
CAR2500 Instruments de mesure d'aptitudes et d'intérêts
CAR2620 Méthodes dynamiques de recherche d'emploi
CAR2700 Counseling de carrière (CAR1700)
CAR3901 Stage 1 : Activités professionnelles obligatoires (6 cr.)
PSY1282 Psychométrie et évaluation par les tests (PSY1300)
PSY1300 Méthodes et schémas quantitatifs en psychologie

Règlements pédagogiques / extrait(s)

Le cours CAR3901 Activités professionnelles obligatoires (6 cr.) termine la formation, ce qui signifie que 24 des 30 crédits doivent être terminés avant de s'y inscrire.

Tous les candidats doivent posséder une excellente connaissance du français écrit et parlé et être assez à l'aise en anglais pour lire et comprendre des textes scientifiques rédigés dans cette langue.

Certificat en éducation à la petite enfance (formation initiale) (4634)

Téléphone : 514 987-3621

Présentation du programme

Le programme a pour but de permettre à l'étudiant d'élargir le champ de ses connaissances, habiletés et attitudes liées aux caractéristiques, aux besoins et au développement de l'enfant, à la famille, aux milieux de garde et au rôle d'éducateur. Il vise également à effectuer une démarche de réflexion sur les aspects éthiques et professionnels de la pratique éducative en milieu de garde.

Le programme vise à permettre à l'étudiant de développer des connaissances, habiletés et attitudes liées :

- aux caractéristiques, aux besoins et au développement de l'enfant : les caractéristiques et les besoins des enfants selon leur sexe, leur âge, leur milieu familial, socio-économique et socioculturel; les caractéristiques et les besoins des enfants du point de vue de leurs différences physiques, intellectuelles et comportementales; les caractéristiques et les besoins du groupe d'enfants; le développement global de l'enfant du point de vue physique et moteur, intellectuel, langagier, socio-affectif et moral.
- aux milieux de garde : l'état des services de garde éducatifs au Québec, au Canada et dans d'autres pays; les diverses composantes de la vie en milieu de garde; les plus récents développements en matière de services de garde; les changements sociaux ayant une influence sur le développement des services de garde; la santé du personnel éducateur en milieu de garde.
- au rôle d'éducateur : les fondements théoriques de l'éducation en milieu de garde; la transmission des valeurs dans l'acte éducatif ainsi que la cohésion nécessaire entre la famille et le service de garde; les relations entre le personnel éducateur, les enfants et les parents; l'apprentissage par le jeu ainsi que l'animation de divers types d'activités faisant partie d'un programme de services de garde éducatifs; la planification, l'organisation, la mise en application et l'évaluation d'un programme de services de garde éducatifs tenant compte des objectifs, des principes de base et des moyens concrets d'appliquer l'orientation éducative préconisée; les règles d'hygiène et de sécurité relatives à la prévention et à l'intervention auprès des enfants en matière de santé physique; les instruments d'observation de l'enfant et du groupe d'enfants; les moyens de prévention et l'identification des besoins éducatifs spéciaux ainsi que des ressources extérieures requises lorsque nécessaire; les moyens d'intégration des enfants issus de différents milieux socio-économiques et socioculturels.
- à sa pratique professionnelle : la capacité de réflexion sur sa pratique, sur ses valeurs, sur les aspects éthiques et professionnels de son rôle et sur son évolution dans le cadre de son travail; la conscience de l'importance de son rôle social, de l'importance de se tenir au courant des plus récents développements dans le domaine et de se renouveler sans cesse tout en étant sensible aux besoins du milieu.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en ÉDUCATION.

Scolarité

- Ce programme comporte 30 crédits.

Emplois éventuels

- Il s'agit d'un champ d'activités en expansion. Les étudiants ont la possibilité, grâce à ce certificat, de se donner une formation de niveau universitaire qui les habilite à intervenir dans le cadre de la situation actuelle et des perspectives de développement des services de garde.
- Le taux de placement est excellent, il est près de 100 %.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Régime d'études

Le programme peut être suivi à temps partiel seulement.

Tous les cours se donnent le soir ou la fin de semaine et peuvent être offerts sur nos différents campus dont ceux de Montréal, Laval ou Montérégie.

Le programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission

Demandes : 122 (hiver 2012)
157 (automne 2012)

Test de français écrit

Lire la *Politique sur la langue française* sous Renseignements généraux.

Tout étudiant qui échoue au test d'entrée de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*) est admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint LIN1002 Connaissance de base en grammaire du français écrit. L'étudiant doit avoir suivi et réussi ce cours d'appoint avant l'obtention de la moitié des crédits du programme. L'étudiant qui n'a pas réussi le cours LIN1002 dans les délais prescrits verra son inscription suspendue et ne pourra s'inscrire à d'autres cours de son programme tant que ce cours d'appoint ne sera pas réussi.

Conditions d'admission

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent **et** posséder une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 416 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu ou non reconnu* par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans **et** avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 416 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu ou non reconnu* par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au Québec ou au Canada au moment du dépôt de la demande d'admission avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 **et** avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 416 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu ou non reconnu* par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

être titulaire d'un baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire, en Child Study, en psychologie, en psycho-éducation ou en adaptation scolaire au Canada **et** avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 416 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu ou non reconnu* par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent **et** avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 416 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu ou non reconnu* par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

(* L'étudiant devra cependant réaliser le cours - FFM3500 Stage en milieu de garde (0-5 ans) - dans un service de garde reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec.

COURS À SUIVRE

(Les cours entre parenthèses sont préalables; sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les dix cours suivants (30 crédits) :

| | |
|---------|--|
| ASS1351 | Besoins éducatifs spéciaux durant la petite enfance |
| ASS1402 | Service de garde, famille et société |
| COM1153 | Communication interpersonnelle en milieu de garde |
| DDD1000 | Observation et interventions éducatives en milieu de garde (FPE1200) |
| DDD2680 | Programme éducatif en milieu de garde (FPE1200) |
| FFM1580 | Activité d'intégration : milieu de garde (1 cr.) |

| | |
|---------|---|
| FFM3500 | Stage en milieu de garde (0 - 5 ans) (5 cr.) |
| FPE1020 | Les services de garde au Québec |
| FPE1200 | Développement intégral de l'enfant de 0 à 5 ans |
| KIN2350 | L'hygiène et la santé du jeune enfant |

Règlements pédagogiques / extrait(s)

Le cours FFM1580 doit être suivi durant la première année et le stage FFM3500 ne peut être réalisé que lorsque tous les autres cours sont complétés.

Autorisation d'enseigner

Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire.

Certificat en éducation à la petite enfance (perfectionnement) (4635)

Téléphone : 514 987-3621

Présentation du programme

Les objectifs du certificat en Éducation à la petite enfance (perfectionnement) sont les suivants : Approfondir le champ des connaissances dans le domaine de la petite enfance; accroître la maîtrise des compétences professionnelles du personnel éducateur par le développement, l'enrichissement et le perfectionnement des attitudes et des habiletés requises pour la mise en application du programme éducatif, le soutien professionnel et l'établissement d'un partenariat avec les parents; permettre au personnel éducateur de réaliser une démarche de réflexion sur les aspects éducatifs, éthiques et professionnels de la pratique éducative.

De façon plus spécifique, il vise l'approfondissement et l'enrichissement de connaissances, d'habiletés et d'attitudes des trois volets suivants :

- Éducation : Capacité d'assurer la mission éducative des centres de la petite enfance et autres services de garde; capacité de maîtriser la philosophie éducative, les objectifs et les principes qui sous-tendent le Programme éducatif des services de garde du Québec; capacité d'identifier et transmettre des valeurs dans l'acte éducatif; connaissance des éléments qui assurent la qualité des soins et de l'éducation et capacité d'assurer la qualité éducative des services offerts.
- Intervention : Connaissance du développement global de l'enfant dans toutes ses dimensions; connaissance des moyens de prévention, de dépistage, d'intervention et d'observation. Capacité d'intégrer des enfants issus de différents milieux sociaux et culturels ainsi que des enfants ayant des besoins particuliers; connaissance des répercussions sur l'enfant de diverses problématiques familiales (négligence, monoparentalité, etc.) et capacité de soutenir les enfants affectés par ces problèmes. Capacité d'identifier diverses activités susceptibles de favoriser le développement global de l'enfant; capacité d'identifier les éléments de diverses approches et modèles pédagogiques susceptibles d'alimenter la réflexion et d'enrichir les activités éducatives.
- Développement professionnel : Suivi pédagogique de la formation du personnel éducateur : approfondissement des divers aspects reliés à son rôle et à ses responsabilités envers les enfants, les parents et l'équipe de travail; connaissance des aspects éthiques et capacité d'analyse et de réflexion critique sur la professionnalisation du personnel éducateur; capacité de s'engager dans un processus de formation continue; initiation à la recherche dans le domaine.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en ÉDUCATION.

Scolarité

- Ce programme comporte 30 crédits.

Emplois éventuels

- Éducateur en service de garde, gestionnaire en service de garde, conseiller pédagogique, agent pédagogique.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Régime d'études

Le programme peut être suivi à temps partiel seulement.

Tous les cours se donnent le soir ou la fin de semaine et peuvent être offerts sur nos différents campus dont ceux de Montréal, Laval ou Montérégie.

Le cours FFM3750 doit être suivi durant la première année et le cours FFM3850 au dernier trimestre. Ces deux cours sont obligatoires.

Le programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission

| | |
|------------|-------------------|
| Demandes : | 31 (hiver 2012) |
| | 44 (automne 2012) |

Conditions d'admission

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation en service de garde ou à l'enfance ou l'équivalent **et** avoir une expérience pertinente attestée d'au moins six mois à temps plein ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel dans un service de garde reconnu au Québec, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire.

ou

Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans, avoir une formation reconnue par le ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec, c'est-à-dire un diplôme tel que la liste des diplômes reconnus selon la loi (AEC et autres) **et** avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins six mois à temps plein ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel dans un service de garde reconnu au Québec à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire.

ou

Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au Québec ou au Canada au moment du dépôt de la demande d'admission avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 **et** avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins six mois à temps plein ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel ou occuper un emploi à temps complet à titre de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

être titulaire d'un baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire, en Child Study, en psychologie, en psycho-éducation ou en adaptation scolaire au Canada **et** avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins six mois à temps plein ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel ou occuper un emploi à temps complet à titre de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent, avoir une formation reconnue par le ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec **et** avoir une expérience pertinente attestée d'au moins six mois à temps plein ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel dans un service de garde reconnu au Québec, à titre d'éducateur, de responsable de garde en milieu familial, de responsable du soutien à la pédagogie ou de gestionnaire et déposer, au moment de sa demande d'admission, une *Reconnaissance de la formation du personnel de garde*, délivrée par le Ministère de la famille et de l'Enfance.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarque : Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours obligatoires (9 cours, 24 crédits) :

| | |
|---------|--|
| FFM3750 | Activité d'intégration et projets de formation (2 cr.) |
| FFM3850 | Activité de synthèse et bilan de la formation (analyse de la formation reçue) (1 cr.) |
| FPE2170 | Introduction à la recherche en éducation à la petite enfance |
| ASS1320 | Soutenir le développement du langage de l'enfant (0-5 ans) au quotidien dans un service de garde |
| DID2094 | Établissement d'un réseau de soutien professionnel (interne et externe) |
| ASS1330 | Partenariat familles et milieux de garde |

| | |
|---------|---|
| ASC1347 | Petite enfance et pluriethnicité au Québec |
| ASS1380 | Troubles de comportement et intervention en milieu de garde |
| DDD2092 | Application du programme éducatif (0 à 30 mois) |

Liste des cours optionnels (2 cours, 6 crédits) :

Les étudiants peuvent compléter leurs choix de cours parmi les blocs de cours optionnels suivants :

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

| | |
|---------|---|
| ASS1310 | Accompagner l'enfant (0-5 ans) dans son développement socioaffectif dans un service de garde au quotidien |
| ASS1363 | Intégration des enfants en difficulté d'adaptation et en problèmes de développement en milieux de garde |
| MOR5073 | Univers moral de l'enfant |
| PSY2628 | Psychologie du développement de l'enfant de 6-12 ans en milieu de garde |

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

| | |
|---------|---|
| FPE2160 | Soutenir le développement cognitif de l'enfant (0-5 ans) dans un service de garde au quotidien |
| KIN1515 | Éducation motrice de l'enfant de 0 à 5 ans |
| KIN1520 | Psychomotricité et encadrement pédagogique (0-5 ans) (KIN1515 ou KIN5510 ou KIN5511 ou KIN3000 ou un cours équivalent.) |
| DDD2093 | Les services de garde en milieu familial et l'application du programme éducatif |

ou tout autre cours choisi avec l'approbation de la direction du programme.

Certificat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (perfectionnement) (4640)

Téléphone : 514 987-3617

Présentation du programme

Ce programme vise à amener les étudiants-enseignants à s'engager individuellement ou collectivement dans leur processus de formation en vue de mettre à jour et d'enrichir leur pratique professionnelle par des activités intégrées préparant à l'intervention au préscolaire et au primaire.

Le programme vise plus particulièrement : à permettre à l'étudiant-enseignant d'acquérir des connaissances et des compétences nécessaires pour prendre en charge un groupe d'élèves du préscolaire ou du primaire; à développer chez l'étudiant-enseignant la connaissance de l'enfant en tenant compte de son milieu familial, de son milieu socio-économique et culturel; des caractéristiques psychologiques, intellectuelles et morales de l'élève et de ceux en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Le programme cherche à développer chez l'étudiant-enseignant la maîtrise de disciplines à enseigner au préscolaire et au primaire. Il cherche aussi à développer chez l'étudiant-enseignant l'esprit critique, l'analyse réflexive tout en favorisant son développement professionnel.

Scolarité

➤ Ce programme comporte 30 crédits.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Régime d'études

Ce programme ne peut être suivi qu'à temps partiel.

Le programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission (automne 2012)

Demandes : 44

Condition d'admission

Le candidat doit être détenteur d'un brevet ou d'un permis d'enseignement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Bloc A - Le cours obligatoire suivant (3 crédits) :

| | |
|---------|--|
| DDM5650 | Développement professionnel des enseignantes et des enseignants en éducation préscolaire et en enseignement primaire |
|---------|--|

Bloc B - Cinq cours choisis parmi les six suivants (15 crédits) :

| | |
|---------|--|
| DDD3510 | Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire |
| FPE3650 | Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement |
| DDL3735 | Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire (DDL2735) |
| DDL5735 | L'écriture et sa didactique au préscolaire et au primaire (4 cr.) (DDL2735) |
| MAT1015 | Apprentissages numériques au préscolaire et au primaire |
| MAT2015 | Explorations géométriques au préscolaire et au primaire |

Note : Dans ce programme, les cours DDL3735 et DDL5735 ne requièrent aucun préalable.

Bloc C - Un cours choisi parmi les trois suivants (3 crédits) :

| | |
|---------|---|
| DDD5410 | Didactique de l'univers social au primaire |
| MOR5090 | Éthique et culture religieuse au primaire |
| FPE4952 | Initiation à l'utilisation de la recherche en éducation pour l'actualisation des interventions pédagogiques |

Bloc D - Trois cours choisis parmi les quatre suivants (9 crédits) :

| | |
|---------|--|
| ASS4770 | Intégration scolaire des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage au préscolaire et au primaire (perfectionnement) |
| DDD5920 | Intégration des matières et apprentissages contextualisés au préscolaire et au primaire |
| FPE5110 | Éducation interculturelle intégrée reliée au curriculum |
| FPE5510 | Évaluation des compétences au préscolaire et au primaire |

Certificat en enseignement de l'anglais langue seconde (4851)

Téléphone : 514 987-3641

Présentation du programme

Ce programme s'adresse à tout détenteur d'un baccalauréat ou l'équivalent, désireux d'obtenir une spécialisation en enseignement de l'anglais, langue seconde. Il assure une formation théorique et pratique spécialement conçue en fonction des nouvelles approches et des technologies de pointe en didactique de l'anglais langue seconde. L'atteinte de ces objectifs sera facilitée par une sensibilisation aux rôles que doit jouer l'enseignant spécialiste en anglais, langue seconde, par l'acquisition de notions théoriques fondamentales en apprentissage et en enseignement de l'anglais langue seconde, et par le développement de nouvelles stratégies pédagogiques.

Ce certificat ne mène pas à l'obtention du permis légal d'enseignement au primaire et au secondaire du Québec.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts ou au grade de bachelier en éducation.

Scolarité

➤ Ce programme comporte 30 crédits.

Stage

➤ Le programme comporte un cours-stage de trente heures d'enseignement en plus d'un certain nombre d'heures d'observation (sur trois à six semaines ou plus, dépendant du milieu). L'enseignement sera dispensé à des adultes. La réussite préalable de tous les cours du programme est requise.

Note : Les étudiants qui ont déjà un brevet d'enseignement pourront faire leur stage (durée d'environ quatre à cinq semaines) dans une école primaire ou secondaire.

Certificat en enseignement du français langue seconde (4857)

Téléphone : 514 987-3641

Présentation du programme

Ce programme s'adresse à tout détenteur d'un baccalauréat ou l'équivalent, désireux d'obtenir une formation en enseignement du français, langue seconde. Il assure une formation théorique et pratique spécialement conçue en fonction des nouvelles approches et des technologies de pointe en didactique du français langue seconde. L'atteinte des objectifs sera facilitée par une sensibilisation aux rôles que doit jouer l'enseignant spécialiste en français, langue seconde, par l'acquisition de notions théoriques fondamentales en apprentissage et en enseignement du français langue seconde, et par le développement de nouvelles stratégies pédagogiques.

Ce certificat ne mène pas à l'obtention du permis légal d'enseignement au primaire et au secondaire du Québec.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts ou au grade de bachelier en éducation.

Scolarité

↳ Ce programme comporte 30 crédits.

Stage

↳ Le programme comporte un cours-stage de trente heures d'enseignement (sur trois à cinq semaines normalement). L'enseignement sera dispensé à des adultes dans un contexte de francisation. La réussite préalable de tous les cours du programme est cependant requise pour effectuer le cours-stage.

Note : Les étudiants qui ont déjà un brevet d'enseignement pourront faire leur stage (durée d'environ quatre semaines) dans une école primaire ou secondaire.

Emplois éventuels

↳ Le programme permet aux candidats qui détiennent déjà un brevet d'enseignement de se spécialiser dans l'enseignement du français langue seconde et d'ainsi changer de domaine d'enseignement. Par ailleurs, le programme peut permettre à ceux qui n'ont pas de brevet d'enseigner le français langue seconde aux adultes dans l'entreprise privée ou à l'étranger. Les possibilités d'emploi à l'étranger sont nombreuses.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Régime d'études

Le programme se suit normalement à temps partiel (cours du soir), mais peut se suivre à temps complet si l'offre de cours de l'année en cours le permet et si l'étudiant est disponible pour suivre des cours le jour.

Le programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission (automne 2012)

Demandes : 62

Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère) ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*). Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Test de français oral

Pendant le premier trimestre, au moment déterminé par la direction du programme, tout étudiant qui n'est pas diplômé d'une université francophone devra passer et réussir un test de français oral (administré par le département de linguistique de l'UQAM) évaluant quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Le seuil de réussite pour chacun des volets est la note C. Tout étudiant qui échoue doit, avant l'inscription à son stage, s'inscrire en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé le ou les cours d'appoint suivant(s) :

LIN1016 Compétence en expression orale : la compétence communicative (1 cr.)

Emplois éventuels

↳ Le programme permet aux candidats qui détiennent déjà un brevet, d'enseignement de se spécialiser dans l'enseignement de l'anglais langue seconde et d'ainsi changer de domaine d'enseignement. Par ailleurs, le programme peut permettre à ceux qui n'ont pas de brevet d'enseigner l'anglais langue seconde aux adultes dans l'entreprise privée ou à l'étranger. Les possibilités d'emploi à l'étranger sont nombreuses.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Régime d'études

Le programme se suit normalement à temps partiel (cours du soir), mais peut se suivre à temps complet si l'offre de cours de l'année en cours le permet et si l'étudiant est disponible pour suivre des cours le jour.

Le programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission (automne 2012)

Demandes : 46

Test d'anglais

Tous les candidats doivent passer un test d'anglais avant leur admission au programme. Toute personne qui ne se présente pas au test est considérée comme ayant échoué et ne sera donc pas admise au programme. Pour réussir le test, les candidats doivent démontrer qu'ils ont atteint un niveau avancé d'anglais écrit et oral (note de 75 % et plus). Le test comprend deux volets, un écrit et l'autre oral, et évalue la syntaxe, la morphologie, le lexique, la structure et la logique de la production écrite et orale du candidat. Tous les candidats doivent réussir chacun des 2 volets avec une note minimale de 75 % pour être admis au programme.

Conditions d'admission

DEC

Aucune admission sur cette base.

Expérience

Aucune admission sur cette base.

Études universitaires

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent.

Études hors Québec

Aucune admission sur cette base.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les huit cours suivants (24 crédits) :

| | |
|---------|--|
| LIN1130 | Language Awareness for ESL Teachers |
| LIN1133 | Advanced English Grammar |
| DDL1232 | Teaching Oral Comprehension and Production in ESL |
| DDL2131 | Communication Technologies in the Teaching of ESL |
| DDL2239 | Teaching Written Comprehension and Production in ESL (Prerequisite : LIN1133) |
| DDL3134 | Evaluation in ESL (Prerequisite : LIN3345) |
| LIN3345 | Second Language Acquisition (LIN1130) |
| DLS4200 | Internship : Certificate |

Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

| | |
|---------|---|
| DDL2233 | Teaching Grammar 1 (Prerequisites : LIN1130; LIN1133) |
| DDL3137 | Teaching Grammar 2 (LIN1133; DDL2233) |
| LIN4128 | Teaching English as a Second Language to Adults |

Autorisation d'enseigner

Aucun permis ou brevet d'enseignement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ne sera obtenu à la fin de ce certificat.

Certificat pour formateurs en milieu de travail (4550)

Téléphone : 514 987-3612

Présentation du programme

Ce certificat permet d'acquérir des compétences professionnelles pertinentes pour pratiquer la formation en milieu de travail dans le contexte aujourd'hui. À la fin du certificat, les personnes pourront planifier, concevoir et évaluer des projets de formation et ils sauront transmettre des savoirs reliés au travail.

Plus spécifiquement, à la fin du certificat, l'étudiant-e

- ↳ connaît les principes de l'apprentissage chez les adultes en situation de travail.
- ↳ maîtrise les processus de planification stratégique (de l'analyse des besoins à l'évaluation).
- ↳ conçoit des activités de formation avec des méthodes adaptées aux besoins et aux valeurs du milieu de travail.
- ↳ identifie les ressources et les règles du milieu de la formation.
- ↳ communique efficacement son savoir à des groupes ou à des individus.
- ↳ transige avec professionnalisme selon les principes déontologiques.
- ↳ analyse, conseille et influence son milieu pour valoriser la qualité et l'innovation de la formation.

Si ce certificat s'intéresse à la formation formelle, il traite aussi de l'accompagnement pour le développement informel des compétences de travail (coaching, mentorat, entraînement). Les cours dispensent des savoirs théoriques et pratiques reflétant les connaissances scientifiques les plus récentes dans le domaine. Selon les cours, les apprentissages se font par application pratique, analyse de cas, expérimentation en classe, pratique assistée, réflexion sur l'action et échanges entre pairs.

Ce programme est destiné principalement à deux catégories de personnes : 1) celles qui ont déjà une expérience de formateur auprès de professionnels ou de travailleurs et qui veulent enrichir leur compétence ou se doter de nouveaux outils ou cadre d'analyse pour innover dans leur pratique, 2) les personnes qui possèdent un bagage de connaissances dans un domaine et qui cherchent à devenir formateur ou à transmettre leur savoir professionnel. Il s'agit d'un certificat de perfectionnement pour des personnes de petites ou de grandes entreprises ou des consultants de divers secteurs.

Grade

- ↳ Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en ÉDUCATION.
Note : La réussite de ce programme rencontre les conditions décrites par le Règlement sur l'agrément des organismes formateurs, des formateurs et des services de formation. L'étudiant ayant réussi les trois cours du programme peut donc devenir titulaire d'un certificat d'agrément délivré par Emploi-Québec s'il en fait la demande à cet organisme.

Scolarité

- ↳ Ce programme comporte 30 crédits.

Stage

- ↳ Le programme comporte un stage d'une durée de quinze jours : l'étudiant peut l'effectuer dans son propre milieu de travail ou dans un autre milieu.

Emplois éventuels

- ↳ Les industries possédant des centres de formation, les firmes spécialisées dans la formation technique, les ministères faisant appel à des formateurs en milieu de travail.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Régime d'études
Ce programme ne peut être suivi qu'à temps partiel.

Le programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission

Demandes : 41 (hiver 2012)
68 (automne 2012)

- LIN1017 Compétence en expression orale : la voix (1 cr.)
- LIN1018 Compétence en expression orale : la morpho-syntaxe et le lexique (1 cr.)
- LIN1019 Compétence en expression orale : la compétence discursive (1 cr.)
- LIN1020 La communication orale pour les futurs enseignants (3 cr.)

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint, avec le seuil exigé de C, est une exigence à rencontrer afin d'avoir la permission de faire le stage de fin d'études. Les cours de rattrapage en communication orale font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

Connaissance de l'anglais

Tous les candidats devraient maîtriser suffisamment l'anglais pour être à même de lire des textes scientifiques en anglais. Le niveau requis est celui du cours ANG3113 de l'École de langues de l'UQAM. Le candidat dont la connaissance de l'anglais est insuffisante devra prendre les mesures nécessaires pour remédier à ses lacunes.

Conditions d'admission

DEC

Aucune admission sur cette base.

Expérience

Aucune admission sur cette base.

Études universitaires

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent.

Études hors Québec

Aucune admission sur cette base.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables ou concomitants.)

Cours obligatoires : les dix cours suivants (30 crédits) :

- DDL1140 Didactique du français langue seconde : compréhension et production orales (ou concomitant : LIN1400 ou LIN1631)
- LIN1400 À la découverte du langage
- LIN1613 Grammaire pour l'enseignement du français langue seconde (LIN1400)
- DDL2242 Didactique de la lecture en français langue seconde (LIN1400 ou DDL1140)
- DDL2243 Didactique de l'écriture en français langue seconde (LIN1400 ou LIN1612 ou LIN1613 ou LIN2009)
- DDL2244 Évaluation des compétences en français langue seconde (LIN1400 ou DDL1140)
- DDL3145 Didactique du français langue seconde : grammaire (LIN1612 ou LIN1613 ou LIN2009)
- LIN3441 Acquisition d'une langue seconde (LIN1400)
- DDL6410 Didactique du français langue seconde et technologies de la communication
- DLS4700 Stage en enseignement du français langue seconde

Autorisation d'enseigner

Aucun permis ou brevet d'enseignement du Ministère ne sera obtenu à la fin de ce certificat.

Certificat en intervention éducative en milieu familial et communautaire (4031)

Téléphone : 514 987-3612

Présentation du programme

Ce programme de perfectionnement est destiné à des personnes qui ont une expérience d'intervention et connaissance d'une clientèle composée de personnes présentant une mésadaptation socio-affective, de personnes handicapées, de familles ou d'enfants, d'adolescents ou d'adultes susceptibles de développer des difficultés d'adaptation ou de marginalisation. Par une pédagogie de mise en situation, et par l'établissement d'objectifs de formation répondant aux pratiques de désinstitutionnalisation et de communautarisation des services, ainsi que par l'acquisition d'une connaissance de la perspective de promotion d'une éducation tout au long de la vie, ce programme vise à :

- A) développer des habiletés d'intervention cohérentes avec les objectifs de maintien ou de réinsertion dans leur milieu naturel des personnes en difficulté d'adaptation;
- B) transmettre des connaissances liées aux habiletés d'intervention familiale et communautaire, à l'utilisation écologique des ressources humaines, à la vulgarisation des savoirs et à l'appropriation par les milieux de leur sentiment de compétence et de confiance dans leurs ressources;
- C) permettre l'acquisition des connaissances et des pratiques interdisciplinaires liées à l'élaboration, l'application et l'animation des plans de services et des plans d'intervention;
- D) connaître l'organisation des réseaux de la santé, des services sociaux ainsi que de ceux de l'entraide et du soutien collectif;
- E) connaître les caractéristiques et les besoins de certaines clientèles et les repères utiles à la compréhension de leur dynamique personnelle, familiale et communautaire;
- F) appliquer ses connaissances et ses techniques d'intervention auprès de différentes clientèles et auprès des ressources du milieu par une application pratique en milieu réel (stage);
- G) mettre en commun avec ses pairs les expériences d'intervention;
- H) outiller l'intervenant en vue de l'emploi d'une instrumentation cohérente avec les objectifs de communautarisation des services;
- I) transmettre des connaissances relatives à la prévention des difficultés psychosociales et à l'intervention auprès des diverses clientèles.

Grade

→ Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en éducation (B. Ed.).

Scolarité

→ Ce programme comporte 30 crédits.

Stage

→ Le programme comporte un stage de six crédits. L'étudiant peut l'effectuer dans son propre milieu de travail ou dans un autre milieu. Il s'étale sur deux trimestres consécutifs; une demi-journée par semaine doit être consacrée à la réalisation du stage. Il doit être suivi après ou en même temps que le cours ASS1025.

Emplois éventuels

→ Intervenant de l'éducation ou des affaires sociales désirant se perfectionner au niveau d'une approche communautaire.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Régime d'études

Ce programme ne peut être suivi qu'à temps partiel. Compte tenu des exigences de ce programme, il faut normalement cinq trimestres pour le terminer.

Le programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission

Demandes : 71 (hiver 2012)
213 (automne 2012)

Conditions d'admission

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) et œuvrer dans le domaine de la santé, des services sociaux ou de l'éducation, à titre de ressource professionnelle ou bénévole.

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Conditions d'admission

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en formation professionnelle ou l'équivalent et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

ou

Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

ou

Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (soit 15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les sept cours suivants (21 crédits) :

| | |
|---------|--|
| EFA1016 | L'éducation tout au long de la vie : ici et ailleurs |
| EFA1020 | Introduction à l'évaluation des projets de formation en milieu communautaire et de travail |
| EFA1040 | Accompagnement de formation individualisée en situation de travail |
| EFA3000 | Formateur : rôles, ressources et environnement |
| EFA3010 | Planification stratégique de la formation en milieu de travail |
| FPT1521 | Processus d'apprentissage des savoirs professionnels |
| PRM3701 | Expérimentation d'une activité de formation en milieu de travail réel (stage) (Avoir réalisé au moins 80% des cours du programme.) |

Un ou deux cours parmi les suivants (3 ou 6 crédits) :

| | |
|---------|--|
| EFA1013 | Formation des adultes et andragogie : stratégies et méthodes |
| EFA2028 | Formation des adultes et développement personnel |

Un ou deux cours choisis parmi les suivants (3 ou 6 crédits) :

Les cours optionnels : l'étudiant choisit les cours pour un total de 6 crédits. Il peut choisir des cours dans l'un ou l'autre des 5 volets suivants. Il peut aussi orienter ses choix pour spécifier sa compétence. Dans un tel cas, il prend 6 crédits du même volet.

Volet 1 : Diffusion et animation

COM1125 Laboratoire d'entraînement à l'animation

FPT6291 Stage de microenseignement

Volet 2 : Évaluation et reconnaissance des acquis

CAR3330 Validation des acquis, bilan de compétences et planification de carrière

FPT2731 Évaluation des compétences en formation professionnelle et technique

Volet 3 : Gestion des ressources humaines

MET2100 Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique

ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines

Volet 4 : Formation et technologies des communications

INF3067 Technologies informatiques et gestion de l'enseignement

INF6400 Gestion des connaissances et informatique

Volet 5 : Autres

ASC2347 Pluriethnicité et formation

EFA3040 Séminaire thématique spécialisé sur la formation en milieu de travail

EFA4441 Méthodologie de l'alphabetisation I

Tout autre cours optionnel peut être accepté dans le programme avec l'autorisation préalable de la direction du programme.

Règlements pédagogiques / extrait(s)

Le cours EFA 3000 doit être suivi lors de la première année.

Le cours FPT1521 doit être suivi lors du premier ou du deuxième trimestre d'inscription, en même temps ou peu après le cours EFA3000, et avant les autres cours du programme.

Le cours EFA3010 doit être suivi lors de la première année d'inscription.

Le cours PRM3701 doit être le dernier cours suivi à la fin du cheminement.

Certificat en soutien pédagogique dans les services de garde éducatifs (4046)

Téléphone : 514 987-3621

Présentation du programme

De façon générale, le programme vise à préparer l'étudiant à assumer le rôle et les responsabilités liées au soutien pédagogique (agent pédagogique et agent de conformité) au sein d'un centre de la petite enfance, d'un bureau coordonnateur de services de garde en milieu familial ou d'une garderie; ainsi qu'à maîtriser les compétences requises à cette fonction afin d'assurer la qualité de l'éducation dans son milieu de travail. De façon particulière, le programme vise l'acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes en lien avec les volets suivants : organisation et animation pédagogique; éducation; intervention; développement professionnel.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en éducation.

Scolarité

➤ Ce programme comporte 30 crédits.

Emplois éventuels

➤ Agent pédagogique dans les services de garde éducatifs.

➤ La majorité des finissants soulignent l'importance et la qualité de la formation reçue. Malgré le fait que ce programme a été mis sur pied depuis peu, le taux de placement semble excellent.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Régime d'études

Le programme ne permet qu'un cheminement à temps partiel. Tous les cours se donnent le soir et les fins de semaine et peuvent être offerts sur nos différents campus dont ceux de Montréal, Laval ou Montérégie. Le cours FFM2650 doit être suivi durant le premier trimestre et le FFM2651 au dernier trimestre.

Le programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission

Demandes : 54 (hiver 2012)
113 (automne 2012)

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet. Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Tout étudiant qui échoue au test d'entrée de l'UQAM est admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint LIN1002 Connaissance de base en grammaire du français écrit. L'étudiant doit avoir suivi et réussi ce cours d'appoint avant l'obtention de la moitié des crédits du programme.

L'étudiant qui n'a pas réussi le cours LIN1002 dans les délais prescrits verra son inscription suspendue et ne pourra s'inscrire à d'autres cours de son programme tant que ce cours d'appoint ne sera pas réussi.

Conditions d'admission

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques d'éducation en service de garde ou à l'enfance ou l'équivalent **et** avoir une expérience pertinente attestée d'au moins 6 mois à temps complet ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée d'au moins deux ans dans le domaine de l'intervention en milieu familial ou communautaire.

ou

Études universitaires

Avoir réussi au moins trente crédits de niveau universitaire avant le début des cours du programme et œuvrer dans le domaine de la santé, des services sociaux ou de l'éducation, à titre de ressource professionnelle ou bénévole.

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent et œuvrer dans le domaine de la santé, des services sociaux ou de l'éducation, à titre de ressource professionnelle ou bénévole. (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.) Compte tenu des exigences de ce programme, il faut normalement cinq trimestres pour le terminer, selon un régime à temps partiel.

Les 6 cours obligatoires (21 crédits) :

ASS1025 Intervention éducative : plans de services et plans d'intervention
ASS3216 Rôles des parents et interventions éducatives auprès des familles
ASS101 Éducation et formation communautaire
EFM4025 Stage en milieu familial et communautaire (6 cr.) (ASS1025)
Les étudiants doivent obligatoirement avoir suivi et réussi le cours ASS1025 pour suivre le stage EFM4025

TRS3450 Les politiques sociales et les personnes dépendantes
EFA1016 L'éducation tout au long de la vie : ici et ailleurs

Note 1 : - Le cours EFM4025 s'étale sur deux trimestres consécutifs; une demi-journée par semaine doit être consacrée à la réalisation du stage.

Choix de cours optionnels pour 9 crédits parmi les 21 cours suivants :

Note 2 : Plusieurs cours portant les sigles ASS, COM, PSY, TRS et SOC sont pertinents comme cours optionnels dans ce programme. Les 21 cours suivants le sont tout particulièrement; alors, ils ont été sélectionnés. À chaque session, des places sont réservées dans les cours pour les étudiants de notre programme. La majorité de ces cours sont offerts une fois par an, certains une fois chaque deux ans.

Les cours optionnels sont présentés en 4 blocs :

1) Enfance-Adolescence, 2) Adulte, 3) Intervention, 4) Autre.

Note 3 : L'étudiant qui veut approfondir ses connaissances concentre son choix de cours optionnels dans le bloc «Enfance/Adolescence» ou dans le bloc «Adulte». L'étudiant qui vise la polyvalence choisit ses cours dans l'un ou l'autre des blocs.

Bloc Enfance-Adolescence

ASS1351 Besoins éducatifs spéciaux durant la petite enfance
ASS1801 Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire I
ASS1805 Difficultés d'ordre comportemental à l'école secondaire I
ou le cours

ASS3070 Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire
ASS3800 Enfants présentant des difficultés particulières

Bloc Adulte

EFA1013 Formation des adultes et andragogie : stratégies et méthodes
EFA2028 Formation des adultes et développement personnel
EFA4442 Méthodologie de l'alphabetisation II (EFA4441)
EFA4441 Méthodologie de l'alphabetisation I
KIN5097 Physiologie fonctionnelle du vieillissement
PSY1580 Santé et maladies mentales
PSY2682 Psychologie du vieillissement
TRS1305 Rapports de sexe, vie privée et intervention sociale
TRS1550 Déviance sociale, marginalités, inclusion, exclusion

Bloc Intervention

ASS2225 Intervention précoce et prévention en milieux de garde
COM1115 Laboratoire d'initiation à la relation d'aide
COM1125 Laboratoire d'entraînement à l'animation
DDD2090 Soutien à l'implantation d'un programme éducatif en CPE (FPE1150)

Bloc Autres

ASC2047 Éducation et pluriethnicité au Québec
ASC6805 École et société
EFA1020 Introduction à l'évaluation des projets de formation en milieu communautaire et de travail
TRS1600 Pratiques des organismes communautaires (TRS1025; TRS1030 ou TRS1117)

Programme court de premier cycle pour formateurs en milieu de travail (0630)

Téléphone : 514 987-3612

Présentation du programme

Ce programme est destiné principalement à deux catégories de personnes : 1) celles qui ont déjà une expérience de formateurs auprès de professionnels ou de travailleurs et qui veulent enrichir leurs compétences, 2) les personnes qui possèdent un bagage de connaissances dans un domaine et qui cherchent à devenir formateur, à transmettre leur savoir professionnel ou à concevoir de la formation. Il s'agit d'un programme de perfectionnement pour des personnes de petites ou de grandes entreprises ou des consultants de divers secteurs.

Le programme court permet d'acquérir des compétences professionnelles de base pour pratiquer la formation en milieu de travail dans le contexte d'aujourd'hui. À la fin du programme, les personnes connaîtront les ressources, les règles, les principes déontologiques nécessaires pour transiger avec professionnalisme dans le milieu de la formation. Elles pourront aussi planifier de la formation, transmettre efficacement leur savoir à des individus ou des groupes ou, selon leurs besoins, évaluer des projets de formation en fonction du contexte de travail.

Le programme court traite de la formation formelle mais aussi de l'accompagnement pour le développement informel des compétences de travail (coaching, mentorat, entraînement). Selon les cours, les apprentissages se font par application pratique, analyse de cas, expérimentation en classe, pratique assistée, réflexion sur l'action et échanges entre pairs.

Grade

➤ Ce programme court donne droit, lorsqu'il a été complété avec succès, à une attestation d'études de neuf crédits universitaires pour formateurs et formatrices en milieu de travail.

Note : La réussite de ce programme rencontre les conditions décrites par le Règlement sur l'agrément des organismes formateurs, des formateurs et des services de formation. L'étudiant ayant réussi les trois cours du programme peut donc devenir titulaire d'un certificat d'agrément délivré par Emploi-Québec s'il en fait la demande à cet organisme.

Scolarité

➤ Ce programme comporte 9 crédits.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission

Demandes : 12 (hiver 2012)
9 (automne 2012)

Conditions d'admission

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

ou

Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

ou

Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (soit quinze crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

ou

Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans, avoir une formation reconnue par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec, c'est-à-dire un diplôme tel que la liste des diplômes reconnus selon la loi **et** avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins 6 mois à temps complet ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

Dans le cas d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec, le candidat devra fournir, au moment du dépôt de la demande d'admission, la lettre émise par le ministère de la Famille et de l'Enfance, intitulée *Reconnaissance de la formation du personnel de garde*. De plus, une expérience attestée d'au moins 6 mois à temps complet ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission est également exigée.

ou

Études universitaires

Avoir réussi cinq cours, soit 15 crédits de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 et avoir une formation reconnue par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec **et** avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins 6 mois à temps complet ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent, avoir une formation reconnue par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec **et** avoir une expérience pertinente attestée d'au moins 6 mois à temps complet ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission. Le candidat devra fournir, au moment du dépôt de la demande d'admission, la lettre émise par le ministère de la Famille et des Aînés, intitulée *Reconnaissance de la formation du personnel de garde*.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours obligatoires (24 crédits) :

| | |
|---------|--|
| ASS2225 | Intervention précoce et prévention en milieux de garde |
| ASS2460 | Relation d'aide au soutien pédagogique en milieux de garde |
| ASS2515 | Rôles éducatifs de la famille et modes d'intervention des parents |
| COM1105 | Laboratoire d'initiation au travail en petit groupe |
| DDD2090 | Soutien à l'implantation d'un programme éducatif en CPE (FPE1150) |
| FFM2650 | Activité d'intégration : soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance (2 cr.) |
| FFM2651 | Activité de synthèse : soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance (1 cr.) |
| FPE1150 | Fondements de l'éducation et petite enfance |
| JUR1075 | Droit de la petite enfance |

Cours à option (6 crédits) :

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

| | |
|---------|---|
| KIN1515 | Éducation motrice de l'enfant de 0 à 5 ans |
| KIN1520 | Psychomotricité et encadrement pédagogique (0-5 ans) (KIN1515 ou KIN5510 ou KIN5511 ou KIN3000 ou un cours équivalent.) |

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

| | |
|---------|--|
| COM1070 | Communication efficace : un outil de gestion |
| DDD2070 | Stratégies de formation en soutien pédagogique dans les CPE |
| DDD2650 | Utilisation des technologies de l'information et de la communication en soutien pédagogique dans les CPE |
| FPE2040 | Organisation et consolidation d'un centre de la petite enfance (CPE) |

ou tout autre cours choisi avec l'approbation de la direction du programme.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Le cours suivant (3 crédits) :

EFA3000 Formateur : rôles, ressources et environnement

Deux cours parmi les cours suivants (6 crédits) :

EFA1020 Introduction à l'évaluation des projets de formation en milieu communautaire et de travail
EFA1040 Accompagnement de formation individualisée en situation de travail
EFA3010 Planification stratégique de la formation en milieu de travail
FPT1521 Processus d'apprentissage des savoirs professionnels
FPT6291 Stage de microenseignement

Faculté des arts (FA)
Faculté de communication (FC)
Faculté de science politique et de droit (FSPD)
Faculté des sciences (FS)
École des sciences de la gestion (ESG)
Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ)
Faculté des sciences humaines (FSH)

Consultez aussi les renseignements généraux sur le Baccalauréat par cumul de programmes à la fin de ce Guide (Annexe II).

Baccalauréat par cumul de programmes décerné par la Faculté des sciences de l'éducation

Les certificats dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès Éducation sont identifiés ci-dessous dans les listes A, B et C. L'obtention du grade de B.Ed. est possible dans les cas où les certificats apparaissant dans ces listes sont combinés de l'une des façons suivantes :

Trois certificats de la liste A

Deux certificats de la liste A et un de la liste B ou de la liste C

Un certificat de la liste A et deux de la liste B

Un certificat de la liste A, un de la liste B et un de la liste C.

Liste A Éducation à la petite enfance (formation initiale) (FSÉ)
Éducation à la petite enfance (perfectionnement) (FSÉ)
Formateurs en milieu de travail (FSÉ)
Intervention éducative en milieu familial et communautaire (FSÉ)

Liste B Animation culturelle (FC)
Enseignement de l'anglais langue seconde (FSÉ)
Enseignement du français langue seconde (FSÉ)
Gérontologie sociale (FSH)
Intervention psychosociale (FC)

Liste C Arts plastiques (FA)
Communication (FC)
Écologie (FSC)
Français écrit (FA)
Gestion des ressources humaines (ESG)
Immigration et relations interethniques (FSH)
Sciences sociales (FSH)

De plus, pour obtenir le grade de B.Ed, l'étudiant doit avoir réussi :

Un cours dans chacun des trois champs de connaissances suivants :

- Étude du milieu scolaire québécois
- Fondements de l'éducation
- Théories de l'apprentissage

Et deux cours parmi les champs de connaissances suivants :

- Mesure et évaluation
- Planification de l'enseignement
- Recherche en éducation

Toute combinaison comportant des certificats ou des mineures d'une autre université ou comportant un troisième certificat ou mineure n'apparaissant pas dans les listes A, B, ou C constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation préalable de l'Université. Le troisième certificat ou mineure devrait se situer en éducation ou dans un champ connexe.

Le grade de bachelier en éducation octroyé à la suite du cumul de certificats ne constitue pas la base d'une recommandation en vue de l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner. En conséquence, l'Université ne s'engage aucunement à présenter une telle recommandation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.